ESTIMATES

Correctional Service Canada

2005-2006
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2006-III-44
ISBN 0-660-62800-7

105-04103/

Correctional Service Canada

2005-2006
Estimates

Part III — Report on Plans and Priorities

Approved:

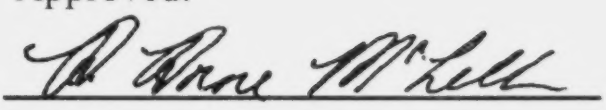

Solicitor General of Canada
(Minister of Public Safety and Emergency Preparedness)

Table of Contents

MINISTER'S MESSAGE **1**

COMMISSIONER'S MESSAGE **2**

SECTION I: SUMMARY INFORMATION **3**

1.1 SUMMARY INFORMATION 3
1.1.1 Mandate, Mission and Core Values *3*
1.1.2 Strategic Outcome, Program Outcome and Corporate Priorities *4*
1.1.3 Financial and Human Resources *5*
1.1.4 Departmental Priorities Summary *6*

1.2 OPERATING ENVIRONMENT 7
1.2.1 Scope of Operations *7*
1.2.2 Partnerships *8*
1.2.3 Correctional Approach *8*
1.2.4 The Link to Canada's Performance *10*
1.2.5 The Strategic Context: Internal and External Factors *11*

SECTION II: ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME **13**

2.1 PROGRAM ACTIVITY 1: CARE AND CUSTODY 13
2.2 PROGRAM ACTIVITY 2: REHABILITATION AND CASE MANAGEMENT 23

SECTION III: SUPPLEMENTARY INFORMATION **33**

3.1 MANAGEMENT REPRESENTATION 33
3.2 ORGANIZATIONAL INFORMATION 34
3.3. FINANCIAL TABLES 37

SECTION IV: CORPORATE MANAGEMENT PRIORITIES **48**

MINISTER'S MESSAGE

I am pleased to present the *Report on Plans and Priorities* for the Correctional Service of Canada (CSC). This report outlines CSC's key strategic priorities, related plans and expected results for the period 2005-2006 to 2007-2008.

CSC is an agency of the portfolio of Public Safety and Emergency Preparedness Canada (PSEPC). The portfolio allows for a continuum of service delivery from prevention to response, including, for example, emergency preparedness, crime prevention, border management, emergency response, law enforcement, corrections and parole. The creation of the portfolio, in 2003, enhances our ability, among other things, to make Canada's communities safer. CSC contributes directly to this goal.

Within the PSEPC portfolio, CSC plays a key role in maintaining a just, peaceful and safe society and in assisting in the government's overall agenda of improving the quality of life of Canadians. CSC's plans and programs are designed to ensure the safe and effective accommodation of offenders and their reintegration into Canadian communities as law-abiding citizens, while reflecting long-standing Canadian values of justice, fairness and respect for human rights.

Working together, we are making a significant contribution to the Government of Canada's priority to protect its citizens through building safer communities.

I welcome your comments and suggestions on CSC's *Report on Plans and Priorities*. Further information, including agency contacts and addresses, can be found on page 49.

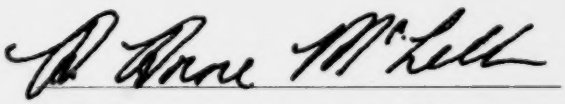

Hon. A. Anne McLellan, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada
(Minister of Public Safety and Emergency Preparedness)

COMMISSIONER'S MESSAGE

The Government of Canada outlined, in *Canada's Performance 2004 Report*, its central goal to improve the quality of life of Canadians. The Correctional Service of Canada (CSC) contributes directly to this goal through its public safety agenda. This *Report on Plans and Priorities* sets out CSC's commitment to Canadians for the next three fiscal years (2005-2008).

Research demonstrates that the approach prescribed in the *Corrections and Conditional Release Act*, contributes to public safety. This approach consists of reducing the risk of re-offending through rehabilitation and the gradual release of offenders to the community, when it is most appropriate and safe to do so, while providing effective control, proper supervision and support.

CSC has developed a range of internationally-recognized, research-based tools and programs to identify and address the factors that contribute most to an offender's risk of re-offending. Managing the range of contributing factors is a complex task that requires a multi-disciplinary approach to intervention. CSC staff accomplish this work with diligence and professionalism, working closely with criminal justice partners. To carry out our mandate, CSC seeks to engage and involve citizens as fully as possible, in the development of correctional policies and practices, as volunteers or as partners in providing community support to reduce re-offending and contribute to public safety.

This report describes the context in which CSC carries out its mission—to actively encourage and assist offenders to become law-abiding citizens while exercising reasonable, safe, secure and humane control—and the organization's priorities, initiatives and expected results.

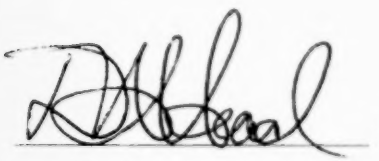

Don Head,
Acting Commissioner,
Correctional Service of Canada

SECTION I: SUMMARY INFORMATION

1.1 Summary Information

1.1.1 Mandate, Mission and Core Values

Our Mandate

The purpose of the Correctional Service of Canada, as set out in the *Corrections and Conditional Release Act,* is to contribute to the maintenance of a just, peaceful and safe society by:

- carrying out sentences imposed by courts through the safe and humane custody and supervision of offenders with sentences of two years or more; and
- assisting in the rehabilitation of offenders and their reintegration into the community as law-abiding citizens through the provision of programs in penitentiaries and in the community.

Our Mission

The Correctional Service of Canada, as part of the criminal justice system and respecting the rule of law, contributes to the protection of society by actively encouraging and assisting offenders to become law-abiding citizens, while exercising reasonable, safe, secure and humane control.

The Mission is guided by the following values:

Our Core Values

Core Value 1	We respect the dignity of individuals, the rights of all members of society, and the potential for human growth and development.
Core Value 2	We recognize that the offender has the potential to live as a law-abiding citizen.
Core Value 3	We believe that our strength and our major resource in achieving our objectives is our staff and that human relationships are the cornerstone of our endeavour.
Core Value 4	We believe that the sharing of ideas, knowledge, values and experience, nationally and internationally, is essential to the achievement of our Mission.
Core Value 5	We believe in managing CSC with openness and integrity and we are accountable to the Solicitor General.

1.1.2 Strategic Outcome, Program Outcome and Corporate Priorities

The following chart presents CSC's overall strategic outcome, the two program activities that contribute to it and CSC's priorities for the next three fiscal years.

STRATEGIC OUTCOME

OFFENDERS ARE SAFELY AND EFFECTIVELY ACCOMMODATED AND REINTEGRATED INTO CANADIAN COMMUNITIES

PROGRAM ACTIVITY	PROGRAM ACTIVITY
CARE AND CUSTODY	**REHABILITATION AND CASE MANAGEMENT**
PROGRAM OUTCOME	PROGRAM OUTCOME
Administering a sentence through reasonable, safe, humane custody	**Assisting in the safe rehabilitation and reintegration of offenders into communities**
PROGRAM PRIORITIES	PROGRAM PRIORITIES
➢ Ensure safety and security by modernizing facilities, equipment, personnel deployment and offender management strategies ➢ Ensure safety and security by developing capacity for intelligence gathering and analysis and contributing to interoperability ➢ Enhance health and well being ➢ Optimize the continuum of mental health services ➢ Reduce the risk of transmission of infectious diseases	➢ Develop and implement targeted programs and case management strategies for higher risk offenders, women offenders and Aboriginal offenders ➢ Enhance case management and supervision strategies ➢ Enhance community capacity to support safe and timely reintegration

MANAGEMENT PRIORITIES

➢ Modernize human resource, information, technical and financial management systems

Note: Priorities are assigned to the program outcome to which the primary contribution is made, although they may impact on both.

1.1.3 Financial and Human Resources

Allocations for *Corporate Services* activities have been distributed across Program Activities. The two Program activities – *Care and Custody* and *Rehabilitation and Case Management* are the basis for reporting in the current 2005-06 Report on Plans and Priorities and in the 2005-06 Departmental Performance Report.

	2005-06	2006-07	2007-08
Financial Resources ($Millions)	1,597.2	1,600.0	1,611.6
Human Resources – Full-Time Equivalents	14,663	14,814	14,900

Approximately seventy-two percent (72%) of CSC's 2005-2006 annual reference level is dedicated to the provision of care and custody of offenders in institutions and in communities, which include such fixed costs as facilities maintenance and food. The remaining twenty-eight percent (28%) is allocated to rehabilitation and case management services.

1.1.3 Financial and Human Resources

Allocations for *Corporate Services* activities have been distributed across Program Activities. The two Program activities – *Care and Custody* and *Rehabilitation and Case Management* are the basis for reporting in the current 2005-06 Report on Plans and Priorities and in the 2005-06 Departmental Performance Report.

	2005-06	2006-07	2007-08
Financial Resources ($Millions)	1,597.2	1,600.0	1,611.6
Human Resources – Full-Time Equivalents	14,663	14,814	14,900

Approximately seventy-two percent (72%) of CSC's 2005-2006 annual reference level is dedicated to the provision of care and custody of offenders in institutions and in communities, which include such fixed costs as facilities maintenance and food. The remaining twenty-eight percent (28%) is allocated to rehabilitation and case management services.

1.1.4 Departmental Priorities Summary

Priority	Type	Planned Spending ($ Millions)		
		2005-06	2006-07	2007-08
CARE AND CUSTODY				
Ensure safety and security by modernizing facilities, equipment, personnel deployment and offender management strategies	Ongoing[1]	38.2	34.6	34.6
Ensure safety and security by developing capacity for intelligence gathering and analysis and contributing to interoperability.	Ongoing	0.6	0*	0*
Enhance health and well being	Ongoing	1.9	0.8	0.8
Optimize the continuum of mental health services	Previously Committed	0*	0*	0*
Reduce the risk of transmission of infectious diseases	Previously Committed	17.3	16.7	16.7
REHABILITATION AND CASE MANAGEMENT				
Develop and implement targeted programs and case management strategies for higher risk offenders, women offenders and Aboriginal offenders	Ongoing	1.5	1.5	1.5
Enhance case management and supervision strategies	Ongoing	11.0	11.0	11.0
Enhance community capacity to support safe and timely reintegration	Ongoing	4.4	4.4	4.4
MANAGEMENT PRIORITIES				
Modernize human resource, information, technical and financial management systems	Ongoing	0*	0*	0*

[1] "Ongoing" refers to priorities with no anticipated end-date.

* "0" indicates that no incremental funds have been allocated to date.

1.1.4 Departmental Priorities Summary

Priority	Type	Planned Spending ($ Millions)		
		2005-06	2006-07	2007-08
CARE AND CUSTODY				
Ensure safety and security by modernizing facilities, equipment, personnel deployment and offender management strategies	Ongoing[1]	38.2	34.6	34.6
Ensure safety and security by developing capacity for intelligence gathering and analysis and contributing to interoperability.	Ongoing	0.6	0*	0*
Enhance health and well being	Ongoing	1.9	0.8	0.8
Optimize the continuum of mental health services	Previously Committed	0*	0*	0*
Reduce the risk of transmission of infectious diseases	Previously Committed	17.3	16.7	16.7
REHABILITATION AND CASE MANAGEMENT				
Develop and implement targeted programs and case management strategies for higher risk offenders, women offenders and Aboriginal offenders	Ongoing	1.5	1.5	1.5
Enhance case management and supervision strategies	Ongoing	11.0	11.0	11.0
Enhance community capacity to support safe and timely reintegration	Ongoing	4.4	4.4	4.4
MANAGEMENT PRIORITIES				
Modernize human resource, information, technical and financial management systems	Ongoing	0*	0*	0*

[1] "Ongoing" refers to priorities with no anticipated end-date.

* "0" indicates that no incremental funds have been allocated to date.

1.2 Operating Environment

CSC is an agency of the portfolio of Public Safety and Emergency Preparedness Canada (PSEPC). The portfolio brings together key federal agencies dedicated to public safety. It is designed to address a continuum of risks to the safety and security of Canadians – from crime affecting the lives of individuals, to natural disasters, to terrorism and other threats to national security. The portfolio allows for a continuum of service delivery from prevention to response, including for example, emergency preparedness, crime prevention, border management, emergency response, law enforcement, corrections and parole.

What we do

- *Administer sentences of 2 years or more*
- *Prepare inmates for safe and timely release*
- *Supervise offenders on conditional release and LTSO*

The legislative framework governing CSC is the *Corrections and Conditional Release Act* (CCRA). CSC must also abide by numerous other Acts, regulations, policies, and international conventions in the delivery of its services.

1.2.1 Scope of Operations

CSC is responsible for administering court-imposed sentences of offenders imprisoned for two years or more. This includes managing institutions of various security levels and supervising offenders under conditional release in the community. On any given day in 2003-04, CSC was responsible for approximately 12,400 offenders in federal custody and for approximately 8,300 offenders serving part of their sentence in the community under supervision. CSC also provides post-sentence supervision of offenders with court-imposed "Long Term Supervision Orders" (LTSOs).

CSC has a presence from large urban centres with their increasingly diverse populations to remote communities in the North. CSC's institutions and community facilities operate 24 hours a day, 365 days a year.

Federally Managed Facilities

- 54 penitentiaries*
- 16 community correctional centres
- 71 parole offices

*excludes Regional Mental Health Centre (Quebec); Isabel McNeill House, and Bowden and Drumheller annexes.

CSC manages penitentiaries, treatment centres, Aboriginal healing lodges, community correctional centres and parole offices, an addictions research centre, five regional headquarters, a correctional management learning centre and staff colleges, and a national headquarters. In addition to federally operated facilities, CSC works with community-based, non-government organizations that run approximately 200 half-way houses across the country.

CSC also manages a variety of Exchange of Service agreements with provincial and territorial correctional and justice authorities, as well as with Aboriginal communities, to provide specialized correctional services and programs.

CORCAN, a Special Operating Agency[2] of CSC, provides work and employability skills training to offenders in federal institutions to enhance job readiness in our communities. There are approximately 34 employment locations where offenders can obtain services in preparation

[2] Special Operating Agency (SOA) is an operational unit of a department that functions within a framework agreement approved by the Deputy Minister, the Minister and the Treasury Board.

for employment. Services are provided through partnership contracts internally (CSC and CORCAN) and externally.

CSC has a diverse and dynamic workforce. Of the approximately 15,000 employees, about 5% are from visible minority groups, 4% are persons with disabilities, and over 6% are Aboriginal. These rates are at or above the labour market availability of workers in these groups for the types of employment offered by CSC. Forty-three percent of CSC staff are women.

1.2.2 Partnerships

Corrections is one component of the larger criminal justice system. At the federal level, CSC works closely with its partner agencies in the PSEPC portfolio, particularly the National Parole Board, the Royal Canadian Mounted Police, the Correctional Investigator and PSEPC's Community Safety and Partnerships Branch. Other key relationships include those with the Departments of Justice, Indian and Northern Affairs, Health Canada and the Public Health Agency of Canada. CSC also works with provincial and territorial jurisdictions in the delivery of correctional services and has established a number of innovative partnerships and collaborative arrangements at national, regional and local levels. An important example is the Canada/New Brunswick Correctional Services Coordination Agreement, which allows the transfer of higher risk provincial offenders to federal custody, maximizes the use of institutions across jurisdictions; gives greater access to, and reduces duplication of, rehabilitative programs; and increases investment in and access to community programs and services. These results benefit Canadians, both in terms of cost-savings and enhanced public safety.

CSC partners with Aboriginal communities in the development and establishment of Healing Lodges and in the development of release plans, under Sections 81 and 84 of the CCRA. These partnerships help to achieve a range of social and criminal justice outcomes through more culturally targeted approaches–contributing to better life chances for Aboriginal peoples as well as to crime prevention, and decreasing the rate of re-incarceration for Aboriginal offenders.[3]

CSC relies on external advisory bodies to inform and strengthen its policies and strategies on issues related to Aboriginal, women and ethno-cultural offenders. In addition, approximately 600 citizens representing their local communities serve on 105 Citizen Advisory Committees (CAC). CAC members provide advice to CSC on operations and act as a link between communities and the Service. CSC also benefits from the support of approximately 10,000 volunteers on an annual basis who provide for example, tutoring, visits, sports, social, and spiritual activities.

1.2.3 Correctional Approach

Criminological research repeatedly demonstrates that the approach outlined in the CCRA of gradual and controlled release of offenders to the community, when it is safe to do so and with proper supervision and support, is effective in ensuring the short- and longer-term safety of our communities. Offenders who have benefited from targeted interventions are less likely to commit new crimes.[4]

---

[3] For more information, visit http://www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/correctional/abissues/know/12_e.shtml

[4] Safe Return of Offenders to the Community, Statistical Overview, Correctional Service of Canada, April 2003 http://www.csc-scc.gc.ca/text/faits/facts08_e.shtml

CSC uses research-based approaches across the full continuum of an offender's sentence. CSC's correctional strategy involves four key activities:

- **A comprehensive, baseline assessment** to determine security risk and needs, and initial placement to an institution at the appropriate security level. The assessment informs a multi-disciplinary correctional plan for treatment and intervention throughout the sentence. This assessment includes a review of information on the impact of offenders' crimes on victims, police reports, judges' comments on sentencing and other information which provides a comprehensive picture of the individual.

- **Institutional accommodation and intervention** to address the individual's risk for re-offending, including the delivery of research-based programs that are demonstrated to be effective in reducing recidivism. A multi-faceted intervention model offers a broad range of programs varying in intensity and designed to match offenders' needs to enhance treatment effectiveness.

- **Risk re-assessment** at specific points throughout the sentence to assess progress against the correctional plan, and recommend any changes to the plan. In addition, in preparing assessments for offenders eligible for conditional release, CSC obtains input from the community, including police and victims where appropriate. These assessments inform both CSC's and the National Parole Board's decisions on, for example, transfers, temporary absences, and conditional release.

- **Community supervision** to provide community-based programs and interventions to continue to address the offenders' needs and risks and monitor their progress. Preparation for transition to the community includes notification to police of all releases from penitentiaries. Victims who have so requested also receive notification.

1.2.4 The Link to Canada's Performance

The central goal of the Government of Canada, as indicated in *Canada's Performance 2004 Report*, is to improve the quality of life of Canadians. All government policies, programs and activities are directed toward this key objective. CSC contributes directly to this central goal through its contribution to public safety.

Canada's Performance Report tracks how Canada is doing as a nation in key areas of federal government involvement. CSC contributes both directly and indirectly to four of the six key areas identified in the *Canada's Performance 2004 Report* as follows:

Canada's Performance 2004[5]	**CSC's Contribution**	
Key Area of Federal Government Involvement	**Direct**	**Indirect**
Society, Culture and Democracy	Decreased levels of crime and victimization by offenders through the delivery of programs and services that reduce recidivism Enhanced community capacity to deliver programs and services that meet the needs of at-risk populations, through partnerships and formal arrangements with the voluntary sector	Safer and more secure communities Reduced social costs of crime
Aboriginal Peoples	Aboriginal community capacity development, and engagement in the development and delivery of correctional services for Aboriginal offenders; Improved health status of Aboriginal offenders; Culturally-appropriate accommodation options for safe transition to communities; Enhanced participation in education programs; Development of employment and employability skills	Improved life chances for individual Aboriginal offenders Healthier and more economically viable Aboriginal Communities Enhanced Aboriginal relationship with the Government of Canada
Health of Canadians	Infectious diseases surveillance and control within federal penitentiaries; Reduced use of illicit drugs and spread of infectious diseases	Enhanced public health. Reduced costs to the health care system
Canada's Place in the World	Promoting and sustaining justice and security reforms by improving the management of corrections and offenders in developing countries Sharing of best practices, expertise, information, research and training, and provision of technical support to other countries	Contributions to international peace and stability through the promotion of good governance, the protection of human rights, and support for democratization

[5] As established by *Canada's Performance: Annual Report to Parliament 2004* , Treasury Board of Canada, http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/04/cp-rc_e.asp

1.2.4 The Link to Canada's Performance

The central goal of the Government of Canada, as indicated in *Canada's Performance 2004 Report*, is to improve the quality of life of Canadians. All government policies, programs and activities are directed toward this key objective. CSC contributes directly to this central goal through its contribution to public safety.

Canada's Performance Report tracks how Canada is doing as a nation in key areas of federal government involvement. CSC contributes both directly and indirectly to four of the six key areas identified in the *Canada's Performance 2004 Report* as follows:

Canada's Performance 2004[5]	CSC's Contribution	
Key Area of Federal Government Involvement	**Direct**	**Indirect**
Society, Culture and Democracy	Decreased levels of crime and victimization by offenders through the delivery of programs and services that reduce recidivism Enhanced community capacity to deliver programs and services that meet the needs of at-risk populations, through partnerships and formal arrangements with the voluntary sector	Safer and more secure communities Reduced social costs of crime
Aboriginal Peoples	Aboriginal community capacity development, and engagement in the development and delivery of correctional services for Aboriginal offenders; Improved health status of Aboriginal offenders; Culturally-appropriate accommodation options for safe transition to communities; Enhanced participation in education programs; Development of employment and employability skills	Improved life chances for individual Aboriginal offenders Healthier and more economically viable Aboriginal Communities Enhanced Aboriginal relationship with the Government of Canada
Health of Canadians	Infectious diseases surveillance and control within federal penitentiaries; Reduced use of illicit drugs and spread of infectious diseases	Enhanced public health. Reduced costs to the health care system
Canada's Place in the World	Promoting and sustaining justice and security reforms by improving the management of corrections and offenders in developing countries Sharing of best practices, expertise, information, research and training, and provision of technical support to other countries	Contributions to international peace and stability through the promotion of good governance, the protection of human rights, and support for democratization

[5] As established by *Canada's Performance: Annual Report to Parliament 2004* , Treasury Board of Canada, http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/04/cp-rc_e.asp

1.2.5 The Strategic Context: Internal and External Factors

CSC is currently facing a number of internal and external challenges flowing largely from the changing offender profile[6] and from recent changes to the Criminal Code. Offenders now have more extensive histories of violence and are more likely to have mental health problems. Offenders continue to exhibit a high prevalence of substance abuse and infectious disease, and as the offender population ages, the prevalence of health problems increases. Aboriginal offenders continue to be disproportionately represented and to be assessed as higher risk and higher need. Changes in legislation have resulted, for example, in requirements for CSC to manage more offenders associated with gangs and organized crime, and offenders under Long Term Supervision Orders. The more complex offender profile requires more complex, integrated interventions. At the same time, the increase in offenders receiving short sentences of less than three years adds to the challenge to prepare them for safe release.

Responding to these changes in innovative ways is particularly difficult given that most of CSC's resources are used for non-discretionary or fixed costs, leaving limited flexibility for policy and program changes or investments that could yield longer term savings. Moreover, adjustments have to be made within the context of the federal government's current expenditure and management practice reviews and in a climate of often difficult labour management relations.

On the other hand, the creation of the new Portfolio of Public Safety and Emergency Preparedness provides the Service with opportunities to strengthen its capacity to work with other departments, agencies and levels of governments and to leverage its resources through innovative partnerships. There are potential efficiencies to be gained from the development of common services and enhanced information sharing within the portfolio and even more profoundly across Government departments such as Indian and Northern Affairs Canada, Health Canada and Justice. CSC is therefore adjusting its internal management and operations to ensure integration within the broader public safety and public health agendas.

CSC has always been dependent on the communities it serves to provide support to offenders in their reintegration, but community capacity is varied and often limited. This means that CSC's community corrections must find ways to compensate. While CSC can bridge some gaps in the short-term, an investment in long-term community capacity is required to assist offenders' reintegration efforts, and ultimately community safety. Enhancing the capacity of our partners to provide support services and assistance is critical to an integrated approach to public safety.

Creating such capacity requires the trust, confidence and assistance of the community. However, the fear of crime and concern about public safety persist, particularly in our aging population. Public perception about the criminal justice system, particularly corrections and conditional release, are largely shaped by a few high profile incidents that tend to fuel fear and lead to pressures for immediate responses. CSC must therefore demonstrate in all that it does, a commitment to continuous improvement in its contribution to public safety based on a clear

[6] Motiuk, L. *The Changing Federal Offender Population--Meeting the Challenge.* (Canadian Criminal Justice Association, 2004 Justice Report, Vol. 19, no. 3)

understanding of its legislated mandate, the principles of effective corrections and human rights and an evidence-based approach to risk assessment and management.

Increased public and particularly victims' expectations about transparency and information sharing, as well as system requirements for inter-agency communications, will also create both opportunities and challenges to enhance interoperability and appropriate information sharing while safeguarding the privacy and security of information. The following sections outline more specifically, the challenges that CSC faces, and the priorities and plans that have been developed to address these challenges.

SECTION II: ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME

Simply put, CSC's ***Strategic Outcome*** can be stated as follows:

Offenders are safely and effectively accommodated and reintegrated into Canadian communities.

To support the achievement of this strategic outcome, CSC is modernizing a number of management systems, including human resources, information, technical and financial. These initiatives are addressed in Section 4 of this report.

CSC has identified two Program Activities as key to the achievement of its strategic outcome: **Care and Custody**; and **Rehabilitation and Case Management**. Each program activity is addressed in turn in the following sections which set out the related challenges, plans, resource allocations, expected results and reporting approaches to which CSC is committed over the next three fiscal years.

2.1 Program Activity 1: Care and Custody

Description of Program Activity: Administering a sentence through reasonable, safe and humane custody.

"Care and Custody" includes a wide range of activities that address the health and safety needs of offenders. Specifically, care includes meeting inmates' basic needs, such as food, clothing and mental and physical health care. Custody involves security issues within institutions and in the community, including secure facilities, drug interdiction, appropriate offender placement and movement control practices to prevent incidents related to offender incompatibilities and risk.

Expected Result: Reasonable, safe, secure and humane custody.

"Care and Custody" includes the following key services: *Security*, *Health Services*, *Institutional Services*, and *Accommodation Services*:

The total planned spending and human resource allocations related to achieving the plans related to the services is as follows:

Financial Resources ($ Millions):

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1,153.3	1,158.9	1,169.1

Human Resources (Full-Time Equivalents):

2005-2006	2006-2007	2007-2008
10,530	10,642	10,704

Accommodation Services and Security: Given advances in technology and research, and in response to a changing offender profile, the following are the priorities and plans related to the accommodation and security services under the Care and Custody program activity:

Priority: Ensure safety and security by modernizing facilities, equipment, personnel deployment and offender management strategies	**2005/06**	**2006/07**	**2007/08**
	38.2[7]	34.6	34.6
Plans	**Key Service**		
Develop a long-range accommodation and capital plan to better meet the needs of the changing offender population, including Aboriginal offenders, in conjunction with the provinces and territories	Accommodation Services		
Implement physical enhancements to maximum security institutions and introduce new standards for maximum security housing			
Complete a review of technical and facilities management practices			
Co-develop, with stakeholders, approaches related to health and safety	Security		
Complete and implement a security personnel deployment strategy			
Implement a revised gang management strategy			
Ensure effective strategies to prevent the entry of contraband into institutions			
Priority: Ensure safety and security by developing capacity for intelligence gathering and analysis and contributing to interoperability.	**2005/06**	**2006/07**	**2007/08**
	0.6	0	0
Plans	**Key Service**		
Implement the National Security Intelligence model.	Security		

Financial Resources for Accommodation Services ($ Millions):

2005-2006	2006-2007	2007-2008
10.9	7.3	7.3

[7] Figures are in millions of dollars

Financial Resources for Security ($ Millions):

2005-2006	2006-2007	2007-2008
27.3	27.3	27.3

Rationale

Although the problems related to the changing offender profile exist in all federal institutions, they are more acute in maximum security institutions. Given the changing offender population profile, CSC has taken a number of steps to enhance security over the past year. These include implementing a population management strategy; reviewing security activities at each site; implementing a Climate Indicator Profile system to pre-empt problems; developing a new national security intelligence model; enhancing the security intelligence roles of wardens and intelligence personnel; establishing an anti-intimidation committee and creating a strategic advisory group on management of the incarceration of members of criminal organizations. New strategies are required to address the higher risk and higher need offenders to ensure more effective rehabilitation and supervision. The following are security issues the Service will focus on in the coming three years.

Facilities

There is a growing understanding that the design of facilities and effective deployment of security staff can facilitate program and intervention access, while maintaining safe environments. CSC's penitentiaries are small self-contained communities, providing inmates with basic services consistent with the law and international standards. In 2003-04, it cost on average, $65,989 to maintain an offender in federal custody, an increase of 2.4% over the previous year. CSC calculates its accommodation needs based on, for example, projections of the offender population at each institutional security level, health needs identified, dietary requirements, projected numbers at the Special Handling Unit and accommodation requirements in the community. A number of projects and plans are in place to address the changing offender profile including a review of maximum security institutions to identify infrastructure improvements to enhance the safety and security of staff and inmates. Maintaining correctional institutions also requires acquisition of equipment, including the renovation and maintenance of surveillance equipment, cells, activity areas, buildings and grounds.

CSC operates four Aboriginal healing lodges in partnership with Aboriginal communities, and has six agreements with First Nations communities, in accordance with Section 81 of the CCRA, for the incarceration of offenders classified at the minimum security level and/or community supervision. Given the small number of Inuit offenders, CSC is exploring consolidating Inuit offenders in one institution in each Region and the possibility of establishing a Pathways Unit for Inuit offenders in the Ontario Region. CSC also has Exchange of Service Agreements with provincial/territorial jurisdictions, allowing it the flexibility to provide offenders with accommodation services that can better address their needs in a more cost-effective manner. The Service will continue to explore innovative approaches in this regard.

Safety Equipment and Practices

CSC has initiated discussions with its major unions to co-develop approaches related to health and safety issues. A Joint CSC-Public Service Alliance of Canada (PSAC) Advisory Committee on Community Safety has been put in place to identify areas where improvements

can be made including the safety standards of facilities and equipment, staff training, supervision practices and community programs.

As well, CSC and the Union of Canadian Correctional Officers-Syndicat des Agents Correctionnels du Canada-CSN (UCCO-SACC-CSN) are working on various initiatives dealing with safety issues that impact on correctional officers and progress will be jointly monitored through labour management meetings.

Gangs and Organized Crime

The number of offenders affiliated with street gangs has tripled in the past three years. Gangs are often involved in organized crime activities. As of January 2005, 1,670 offenders (8% of CSC's offender population) were associated with criminal organizations. Of these, 1,036 were incarcerated and 634 were under community supervision. Sixteen percent (16%) of male Aboriginal offenders have gang affiliations. This increase can in part be attributed to new legislation to combat organized crime and to the success of the integrated approach adopted by law enforcement.

The anticipated increase in gang affiliations over the next two years will continue to put pressure on current operational resources, as CSC attempts to deal with the negative impact that such offenders have on other offenders, staff and the public.

One of the primary focuses of CSC's recently established national Strategic Intelligence Committee is to develop a strategy and guidelines related to the management of gangs. CSC has piloted approaches to disengage Aboriginal gang members from criminal activities and to support them in their safe reintegration. The Prairie Region is evaluating specific strategies related to gang disaffiliation. Building on initial successes with approaches used in Pathways Healing Units, Aboriginal communities and organizations are engaged in a gang disaffiliation initiative involving multi-disciplinary teams of Elders, Aboriginal Liaison Officers and case management staff. CSC will continue to pursue the development of a comprehensive national strategy that will provide the flexibility required to appropriately address regional differences.

Contraband

A related issue is contraband in institutions. CSC has put in place state-of-the-art detection equipment and techniques to prevent the entry of illicit drugs, weapons and other forms of contraband. Illicit drug entry is a particular concern, given that approximately 80% of federal offenders have identified a problem with the use of drugs and/or alcohol in the past. Substance abuse interferes with progress in behavioural change, and is linked with the spread of infectious diseases and is therefore a threat both to public safety and public health. The physical infrastructure of maximum-security institutions, the use of technology and more targeted front-line deployment approaches are currently being reviewed with a view to more fully and effectively preventing the entry of illicit drugs and other forms of contraband into institutions.

Intelligence and Information Sharing

To effectively respond to the above-mentioned security issues, CSC is working with its partners to enhance the capacity to gather and analyze intelligence information. Justice-wide information sharing systems need to be made inter-operable; a cost-and resource intensive proposition. Apart from investments in technology and information management, this will require careful approaches that safeguard information under the control of the Service and protect privacy. CSC

has also developed and implemented an automated electronic information sharing system with the Canadian Centre for Justice Statistics and is in the process of developing new connectivity systems with the Canada Border Services Agency.

A new National Security Intelligence model has recently been developed that will provide for more consistent gathering, analysis and sharing of information on organized crime, gangs and terrorist activity, both nationally and internationally. CSC is exploring developing Security Intelligence staff capacity working in community operations. Standardized training has been developed and the initial program has been delivered.[8]

Performance Management Strategy

Security and accommodation services are related to achieving our priorities of modernizing facilities, equipment, and personnel deployment strategies and enhancing criminal intelligence capacity. The following table outlines expected results, key performance indicators and performance management approaches.

Service	Expected Results	Key Indicators	Measurement Strategy
Accommodation	Accommodation of offenders is safe, secure and humane.	Accommodation meets all legal and policy requirements	Reports will include data on: - special needs offenders and availability of appropriate cells - compliance with occupational safety and health, fire safety, and facilities management standards - inmates double-bunked and reasons - results of Section 81 Agreements - the number and results, as available, of Exchange of Service Agreements. Analyses will include data specific to Aboriginal and women offenders.
Security	The safety, security and rights of the public, staff, and offenders are safeguarded.	Number/rate of security incidents	Logic model and measurement strategies will be created and used to report on new initiatives. Quantitative and qualitative analyses of assaults Reports on: - Major security incidents over the last 10 years, by type of offender - Re-offending rates while under supervision and after two years following sentence completion - Suspension warrants executed and outstanding in the community

[8] The model supports the Government's broader national security agenda. (On April 27, 2004, the Government released "Securing an Open Society: Canada's National Security Policy," See http://www.psepc-sppcc.gc.ca/publications/news/20041213_e.asp for PSEPC's year-end review)

Health Services and Institutional Services: Given advances in research and the changing offender profile, the following are the priorities and plans related to health, institutional and accommodation services under the Care and Custody program activity.

Priority: Enhance health and well being	**2005/06**	**2006/07**	**2007/08**
	1.9[9]	0.8	0.8
Plans	**Key Service**		
Implement approaches to reduce exposure to second-hand smoke in institutions	Accommodation Services / Security / Health Services		
Develop a continuous quality improvement framework for all CSC health centres as part of the requirements for formal health services accreditation.	Health Services		
Develop and implement an automated health information system			
Introduce a standardized nutrition management program with national dietary standards	Institutional Services		
Implement CSC's Sustainable Development Strategy	Accommodation Services		
Priority: Optimize the continuum of mental health services	**2005/06**	**2006/07**	**2007/08**
	0*	0*	0*
Plans	**Key Service**		
Further develop the continuum of care for offenders with mental health disorders in collaboration with health partners	Health Services		
Research and develop a strategy with partners for identifying and addressing behaviours associated with Foetal Alcohol Spectrum Disorders (FASD)			
Priority: Reduce the risk of transmission of infectious diseases	**2005/06**	**2006/07**	**2007/08**
	17.3	16.7	16.7
Plans	**Key Service**		
Work with federal and regional health sectors to develop an integrated strategy to reduce the transmission of infectious diseases	Health Services		
Develop and implement an Aboriginal infectious diseases strategy			

[9] Figures are in millions of dollars

* "0" indicates that no incremental funds have been allocated to date.

Financial Resources for Health Services ($ Millions):

2005-2006	2006-2007	2007-2008
18.1	17.5	17.5

Financial Resources for Accommodation Services ($ Millions):

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1.1	0	0

Rationale

The CCRA requires that CSC provide every inmate with essential health care and with reasonable access to non-essential health care. The more complex offender profile poses challenges to offender management, rehabilitation and safe reintegration. Physical and mental disabilities add to the challenge. Health issues are even greater for Aboriginal offenders.[10] As well, the prevalence of infectious diseases among offenders poses a public health risk that must be managed.

Reduction in Exposure to Second-Hand Smoke

CSC is committed to providing a safe and healthy environment for staff, offenders, and members of the public. CSC is developing a strategy to reduce exposure to second-hand smoke in a manner that protects safety and respects the special role tobacco plays in the spiritual lives of Aboriginal offenders. Consultations took place throughout the summer of 2004 with unions, staff, Citizen Advisory Committees, key partners, stakeholders and offenders to identify issues that need to be addressed in the implementation of an indoor smoking ban.

Health Care Information System and Framework

The current method of manually collecting offender health care information hampers CSC's ability to forecast and resource offender health care needs. CSC is therefore developing an automated health information management system, which will also address the need for more accurate and comprehensive mental health information. This will allow CSC to better deploy limited health care resources to meet the needs of offenders.

Accreditation of Health Services & Quality Assurance

Given increased public accountability for health services, CSC is committed to implementing a quality improvement process that will support the requirements of all its health care units and hospitals for CSC's accreditation as a health care delivery organization.

Nutrition Management Program

CSC manages offenders' sentences through reasonable, safe and humane custody. This includes the responsibility to provide offenders with nutritious, balanced meals according to the Canada Food Guide and which respond to religious and medical needs. CSC's current focus is

[10] *Aboriginal Offender Survey: Case Files and Interview Sample* (CSC Research Branch: September 1997)

on updating nutritional standards to meet the revised Canada Food Guide and ensuring that dietary requirements are met.

Sustainable Development

CSC is required to meet recognized standards with regard to a clean working and living environment. CSC's Sustainable Development Strategy (SDS) is aimed at ensuring that the health and safety of offenders, staff and the public are safeguarded, and that the environmental impacts of CSC's programs and operations are mitigated to the extent possible, consistent with Government-wide policy. Plans include introducing a results-based accountability and reporting framework in support of the implementation of SDS 2004-2007 targets, and accelerating CSC's contaminated sites management program, largely funded from a special ten-year 2004 Federal Budget allocation.

Mental Health and FASD

The number of inmates with mental health problems is increasing even as the overall number of admissions is decreasing. Slightly more than one-out-of-ten male offenders in federal custody were identified at admission as presenting mental health problems and this proportion has risen since 1996/97 (7% to 11%). One-out-of-five female offenders in federal custody was identified at admission as presenting mental health problems and this proportion has increased since 1996/97 (14% to 21%).[11]

The increasing costs of providing mental health care, the demands on community mental health resources, the limited capacity for clinical mental health assessment at intake, the limited intermediate care options, the physical condition of some treatment centres, and the difficulty in attracting professionals to work in a prison environment all pose additional challenges for CSC to optimize quality mental health care and ensure that these individuals' needs are addressed continuously while incarcerated and when released to the community.

CSC has taken the first steps in the provision of community-based mental health care through the development of alternative residential models. CSC is developing the requirements for a comprehensive community mental health strategy. Implementation will require active partnerships with communities and funding. The strategy should result in fewer serious breaches of condition by these offenders while in the community, and more prompt interventions when risk factors change or when breaches occur.

A related issue and key health concern is identifying and managing the expected high number of FASD-affected offenders in federal institutions, including the disproportionate number of Aboriginal offenders who fall in this group. These offenders require more direct, intensive and frequent staff interaction because of behaviours associated with the condition such as impulsivity, short-term memory deficits and an inability to differentiate cause and effect. Given that FASD is a lifelong disability, there is a need for a continuum of care and high level intervention throughout the sentence and post warrant expiry. CSC continues to invest in research on FASD, with plans to develop and to implement a valid correctional screening tool that could be used to identify offenders with FASD upon admission. In addition, CSC will be identifying intervention strategies, in conjunction with Health Canada, to be piloted in sites across the country.

---

[11] Motiuk, L. *The Changing Federal Offender Population—Meeting the Challenge*. (Canadian Criminal Justice Association, 2004 Justice Report, Vol. 19, no. 3)

Infectious Diseases

Rates of HIV/AIDS, Hepatitis B and Hepatitis C within CSC institutions are not clear as data are based solely on self-reporting. However, inmates' participation in high-risk activities, such as tattooing and injecting illicit drugs, make them a higher risk for transmitting infectious diseases not only within institutions but ultimately in the community. A model for safer tattooing practices will be implemented at selected sites in 2005. The primary objective of the pilot project is to minimize the risk of transmission of infectious diseases in the inmate population, to staff and to the community at large. To help reduce the transmission of infectious diseases, various preventive services are offered, such as health education; voluntary screening for early detection, early treatment of infection; and devices such as condoms, dental dams and bleach. In addition, methadone is universally accessible for those severely opiate-addicted inmates who are assessed as being appropriate candidates for methadone maintenance therapy.

CSC is currently developing an Aboriginal Infectious Diseases Strategy to ensure culturally appropriate health care services are available. Circle of Knowledge Keepers, an Aboriginal Peer Education Counselling program, will continue to be used to train Aboriginal peer leaders to focus on harm reduction measures. Also, CSC is working with the Public Health Agency of Canada and regional public health officials to highlight the need to integrate offenders' needs into the development of coordinated Government-wide strategies to preventing and containing contagious and infectious diseases (e.g., the community SARS outbreak in 2003).[12] A National Infectious Diseases Steering Committee with representation from Public Health Agency of Canada, CSC Health Services Branch, the CSC Human Resource Management Sector, employee unions and the Provincial Medical Officers of Health meets quarterly to address issues related to infectious disease and identify other strategies to be explored.

[12] For more information about the management of infectious diseases in CSC, see the Report on Infectious Diseases Prevention and Control in Canadian Federal Penitentiaries 2000-2001, published in April 2003. (See http://www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/infectiousdiseases/index_e.shtml.)

Performance Management Strategy

Health services and institutional services are key services related to achieving our priorities of optimizing mental health care, reducing the risk of transmission of diseases and enhancing health and well-being of staff and offenders. The following table outlines expected results, key performance indicators and performance management approaches.

Key Service	Expected Results	Key Indicators	Measurement Strategy
Health	Offenders receive essential health care in accordance with professionally accepted standards.	Health intake assessments completed and services provided according to professional standards.	Reports will include available data on: - known[13] number and rates of HIV, Hepatitis B and Hepatitis C infections at intake. - mental health care services/programs available. - suicide prevention - consent to health services - upheld inmate health care-related complaints and grievances Logic model and measurement strategy will be developed to report on the initiative to reduce second-hand smoke. Logic model and measurement strategy will be developed for FASD Analyses will include data specific to Aboriginal and women offenders
Accommodation	Accommodation of offenders is safe, secure and humane.	Accommodation meets all legal and policy requirements	Status report on Sustainable Development Strategy
Institutional Services	Institutional services contribute to the safe, secure and humane management of offenders.	Clean working and living environments as per recognized standards, provision of nutritious, balanced meals as per Canada Food Guide and consistent with religious and medical needs of offenders, provision of clothing and purchase of personal items as per policy	Reports will be provided on compliance with standards

[13] Offenders are entitled not to self-identify

2.2 Program Activity 2: Rehabilitation and Case Management

Description of Program Activity: Assisting in the safe rehabilitation and reintegration of offenders into communities.

Case management, including risk assessment and development of correctional plans, is an ongoing process that begins when offenders enter the correctional system, and continues for as long as they are under supervision, whether in a penitentiary or in the community. Case management is closely aligned with rehabilitation. Incarceration and supervision alone do not produce the long-term changes that many offenders require in order for them to lead productive, law-abiding lives in the community. Correctional programs, in the institutions and in the community, are necessary to help bring about positive changes in behaviour. The rehabilitation programs identified in offenders' correctional plans are aimed at addressing problems that are directly related to their criminal behaviour and that interfere with their ability to function in society, such as substance abuse, anger-management, and poor inter-personal skills. Other programs and interventions are geared to developing life skills such as employability, literacy, and parenting to increase the potential for safe reintegration. Enduring change also requires that communities provide the support and assistance required while offenders are under supervision and after sentence expiry.

Expected Result: Safe reintegration to the community at the most opportune time consistent with the law.

"Rehabilitation and Case Management" includes the following key programs or services: *Program Development and Delivery*, *Case Management*, Inmate Pay[14] and *CORCAN*.

The total planned spending and human resource allocations related to these key programs or services are as follows:

Financial Resources ($ Millions):

2005-2006	2006-2007	2007-2008
443.9	441.1	442.5

Human Resources (Full-Time Equivalents):

2005-2006	2006-2007	2007-2008
4,133	4,172	4,196

[14] As there are no priorities or plans associated with Inmate Pay, it is not addressed in this section.

Program Development and Delivery, and CORCAN:

Given advances in research and the changing offender profile, the following are the priorities and plans related to Program Development and Delivery and CORCAN services under the Rehabilitation and Case Management activity.

Priority: Develop and implement targeted programs and case management strategies for higher risk offenders, women offenders and Aboriginal offenders	**2005/06**	**2006/07**	**2007/08**
	1.5[15]	1.5	1.5
Plans	**Key Service**		
Develop and Implement the Aboriginal National Strategy to address the needs of First Nations, Métis and Inuit Offenders	Program Development and Delivery		
Expand approaches to manage higher risk and higher need offenders in a safe manner			
Implement a continuum of employability skills training and work opportunities for higher risk and higher needs offenders	CORCAN		

Financial Resources for Program Development and Delivery ($ Millions):

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1.5	1.5	1.5

Rationale

CSC's objective is to provide programs to meet the needs of the federal offender population at the most appropriate time in the sentence. Today, offender assessments indicate increasingly diverse needs related to criminality, requiring multiple program referrals and therefore creating greater difficulty in scheduling. Program priorities must be established taking into account risk to public safety and the length of the sentence. This must also include effective means to ensure that all offenders follow their correctional plans and that all offenders are provided more structured opportunities for the use of their time. While program capacity and participation rates have been increasing, particularly for offenders under supervision, demand is increasing at an even greater pace. This will require investment in interventions and more targeted programs, especially for Aboriginal offenders, women offenders, and offenders with life sentences. Moreover, CSC must work to strengthen capacity in the community to maintain the pro-social skills that offenders achieve in programs.

Targeted Program Enhancements

Aboriginal Programs and Interventions

A major area of program development and delivery is geared to Aboriginal offenders. Aboriginal offenders represent 18.5% of offenders serving federal sentences, and 12.9 % of the

[15] Figures are in million of dollars

community population,[16] compared to 2.7% of the Canadian adult population.[17] A greater proportion of Aboriginal offenders than non-Aboriginal offenders are serving sentences for violent offences. For example, 40% of Inuit, 39% of First Nations and 33% of Métis have a current conviction for a major assault-related crime, compared to 26% of non-Aboriginal offenders.[18]

Aboriginal offenders are more likely than non-Aboriginal offenders to have served previous youth and/or adult sentences (97% versus 90%).[19] They are also more likely to have had a prior youth court sentence than non-Aboriginal offenders (68% versus 46%). Moreover, male Aboriginal offenders are more likely than non-Aboriginal offenders to be classified as maximum security on admission (27% versus 23%); to be rated as high risk to re-offend (76% versus 61%); and to have failed on conditional release (49% versus 45%).[20] Sixteen percent (16%) of male Aboriginal offenders are affiliated with gangs and/or organized crime.[21] Aboriginal offenders have a history of early drug abuse (60.4%) early alcohol abuse (57.9%); physical abuse (45%); parental absence or neglect (41%); and being raised as a ward of the community (28%).[22] Finally, Aboriginal offenders tend to be younger[23], to have greater health problems, and to have much higher needs (e.g., employment and education). Aboriginal specific programs must be developed to improve results.

The disproportionate representation of Aboriginal people in custody reflects long-standing structural issues that go well beyond the capacity of CSC alone. Nonetheless, CSC can contribute to reversing the cycle of high incarceration and re-offending among Aboriginal people by developing effective interventions that are culturally sensitive and appropriate. CSC has developed a continuum of care model for Aboriginal corrections that leverages the involvement of the Aboriginal community from intake to release.

The Effective Corrections Initiative dedicated $18.6M over five years (2000-01 – 2004-05) to create partnerships and strategies to enhance the safe, timely reintegration of Aboriginal offenders. Specifically, resources were provided to enhance Aboriginal-specific programs, including for Inuit offenders; cultural and spiritual interventions in institutions; the participation of Aboriginal community members and Elders in institutional activities; and Aboriginal communities' awareness of and participation in the provision of correctional services to Aboriginal offenders in the community. These initiatives are consistent with the Government of Canada's priority to reduce the disproportionate representation of Aboriginal peoples in the justice system and to enhance the safety of Aboriginal communities as outlined in Speeches from the Throne since 2001.

---

[16] *Corrections and Conditional Release Statistical Overview* (PSEPC: Dec 2004)

[17] 2001 Census

[18] Source: CSC Research Branch: First Nations, Métis, Inuit and Non-Aboriginal Federal Offenders: A Comparative Profile January 2003.

[19] Source: These statistics are estimates based on male offender data from the CSC Research Branch. Climate Indicator and Profile System. March 31, 2004.

[20] Ibid.

[21] CSC internal statistics (Performance Assurance)

[22] *Aboriginal Offender Survey: Case Files and Interview Sample* (CSC Research Branch: September 1997)

[23] Of those offenders admitted to federal jurisdiction in 2003-04, 51% of Aboriginal offenders were under the age of 30, compared to 38.4% of non-Aboriginal offenders. (Source: *Corrections and Conditional Release Statistical Overview*, PSEPC: Dec 2004)

An evaluation indicated that as a result of the Aboriginal strategy, there has been an increase in involvement and support by Aboriginal communities that has contributed to modest reductions in the rate of re-offending in the community. However, the issues that drove the initial Aboriginal strategy persist and a long-term strategy is required. CSC and the National Parole Board are looking to build on the successful components of the initiative. Part of that strategy includes employability skills training and work placement.

Programs for Higher Risk and/or Higher Need offenders

Motivation-based Intervention Strategy (MBIS)

CSC has developed and is currently researching innovative methods of managing offenders, primarily in maximum security institutions, who are disruptive and resistant to reintegration planning. The Integrated Correctional Intervention Strategy (ICIS) involves specific units and routines to help motivate offenders to participate more actively in their correctional plans. Pilot sites are currently in operation and undergoing evaluation. CSC has also developed and is currently examining interventions to promote correctional planning and programming with resistant offenders. The Motivation-Based Intervention Strategy (MBIS) is a method of training security, case management, and program staff to communicate more effectively with offenders and promote pro-social behaviour change. MBIS also encourages teamwork among staff.

Programs for Offenders Serving Life Sentences

CSC has in place a number of initiatives to assist offenders serving life sentences to adjust to life in prison and increase the likelihood of their safe reintegration into the community, if granted a release by the National Parole Board. The "lifeline" concept was implemented by the Lifeline National Resource Group (NRG) made up of CSC, NPB and non-governmental organization partners to guide in the development of programs and activities to structure use of their time. Lifeline includes in-reach workers and out-reach workers. In-reach workers are "lifers" or long-term offenders who have successfully served five years of their sentences on conditional release in the community. They provide guidance and support to other life-sentenced offenders in institutions. Out-reach workers assist community supervision offices, agencies under contract and social agencies in providing support to conditionally released life-sentenced offenders. CSC will develop and evaluate specific interventions that recognize the challenges of adjustment, integration, and community transition that are common to offenders serving life sentences. These interventions will support existing correctional programs that are designed to address criminal behaviour.

Women Offenders' Programs

Program development is an ongoing activity conducted within the context of the Program Strategy for Women Offenders (revised in 2004). Women's programs are designed based on the most current understanding of why women commit crime and effective strategies to change their behaviours. Correctional programs are regularly reviewed to ensure their continued effectiveness. The need to develop a violence prevention program specifically geared to women is being explored.

Substance Abuse Programs

Substance abuse is a serious problem for CSC, as for correctional organizations throughout the world, and is an obstacle to successful reintegration. CSC research studies demonstrate a relationship between the commission of crime and substance abuse. In addition to strategies to prevent the entry of illicit drugs in institutions and to address treatment challenges, CSC has

adopted a number of preventive strategies, including: the provision of educational materials, the implementation of intensive support units for offenders who are committed to living a drug-free lifestyle while incarcerated, and research conducted on drug and alcohol abuse through the CSC Addictions Research Centre to inform policies and programs. These strategies contribute to the management of addictions and the reduction of the harmful consequences of drug use in support of Canada's Drug Strategy.

Since the late 1980s, CSC has provided intervention to offenders with substance abuse problems. Based on the recommendations from international panels and positive evaluation results, CSC developed and implemented a revised version of its Substance Abuse programs, which received international accreditation in December 2003. CSC continues to refine these programs to ensure their effectiveness with women, Aboriginal and diverse cultural groups of offenders.

Employability Skills and Work Opportunities

CORCAN, a Special Operating Agency, is one of the key rehabilitation programs of CSC. Its mandate is to aid in the safe reintegration of offenders by providing work opportunities and employability skills training to incarcerated offenders and, for brief periods of time, after they are released into the community. Giving a sense of purpose to inmates helps maintain a safe environment in institutions. Providing offenders with the employment experience and the skills they need to become productive citizens when they return to the community helps offenders succeed in their reintegration and reduces the risk of re-offending.

CORCAN operates in 36 sites across Canada. The shops operate in as business-like a manner as possible given their institutional setting and training imperatives. CORCAN provides CSC staff with opportunities to observe offenders in a "real-world" work environment and assess how well other programs like anger management and substance abuse are working. CSC research has shown that experience in the CORCAN work program immediately prior to release leads to a reduction in recidivism, particularly for those offenders who are on parole.[24] Links between institutions and the community ensure that when offenders are released they are referred to community employment services. In 2003-04, 1263 male offenders found employment using these services in the areas of construction, general labour, hospitality, janitorial services, manufacturing, food and beverage services.

In its recent report on women offenders, the Canadian Human Rights Commission recommended that CSC bring a gender focus to its employment and employability programming for women offenders, including the development of job opportunities in the community. An Employability Skills Program (certified by the Conference Board of Canada) will be piloted in two women's facilities in 2005-06. The program is being designed to enhance the employability of women offenders through skills building.

[24] CSC: Forum on Correctional Research (January 1996: Vol. 8, no. 1)

Performance Management Strategy

Program development and delivery, and CORCAN are key services related to achieving the successful rehabilitation of offenders. The following table outlines expected results, key performance indicators and performance management approaches.

Key Service	Expected Results	Key Indicators	Measurement Strategy
Program Development and Delivery	Access to programs designed to address offenders' identified needs and contribute to successful reintegration into the community	Number/percentage of offenders completing programs in institutions and the community.	Reports will include data on: - number and type of programs developed for delivery in communities and institutions - offenders' enrolment by type of program - completions by type of program - impact of programs on re-offending rates, where feasible Analyses will include data specific to Aboriginal and women offenders.
CORCAN	Provision of work opportunities and employability skills to offenders.	- Number/percentage of offenders enrolled in employment training; - Number/percentage of certificates earned; - Number/percentage of offenders receiving services in the community; - Number/percentage of offenders finding employment in the community	Reports will include available data on the identified key indicators. Analyses will include data specific to Aboriginal and women offenders.

Case Management: Given advances in research and the changing offender profile, the following are the priorities and plans related to the key service Case Management under the Rehabilitation and Case Management program activity.

Priority: Enhance case management and supervision strategies	**2005/06**	**2006/07**	**2007/08**
	11.0[25]	11.0	11.0
Plans	**Key Service**		
Revise case management policies and practices to respond to the changing offender population profile	Case Management		
Develop a gender-informed initial security classification instrument and implement the re-classification instrument for women			
Complete CSC's Offender Management System (OMS) connectivity project with all regions			
Enhance the supervision and delivery of programs for offenders on Statutory Release, Statutory Release with residency, or under a Long Term Supervision Order, in partnership with community organizations			
Enhance the effectiveness of Community Correctional Centres and increase alternatives in the community			
Explore the use of innovative technologies and practices to enhance community supervision and surveillance			
Priority: Enhance community capacity to support safe and timely reintegration	**2005/06**	**2006/07**	**2007/08**
	4.4	4.4	4.4
Plans	**Key Service**		
Strengthen citizen and community engagement and criminal justice partnerships in correctional endeavours	Case Management		
Increase the involvement of Aboriginal communities in the Aboriginal offender continuum of care model			

Financial Resources for Case Management ($ Millions):

2005-2006	2006-2007	2007-2008
15.4	15.4	15.4

[25] Figures are in millions of dollars

Rationale

Case Management practices must take into account the changing offender population profile. Case Management policies are currently being enhanced to ensure effective offender management. Revisions will also ensure that policies and practices are culturally and gender sensitive. To that end, for example, CSC will develop a gender-informed initial security classification instrument and implement the re-classification instrument for women.

Information Sharing

The appropriate sharing of information with criminal justice partners is essential to effective case management. Since 2003, the Offender Management System computing platform has enabled connectivity with most of CSC's criminal justice partners including provincial corrections, provincial parole boards, community residential facilities and police forces. Connectivity will be completed by the end of March, 2005 in Atlantic, Québec and Pacific, and by the end of March 2006, in Ontario and the Prairie Region.

Community Supervision

Recent data indicate that there has been a reduction in the number of Day Paroles granted, important to gradually re-introducing offenders into the community, and that there has been a corresponding increase in the number of first-time releases of offenders at Statutory Release (at 2/3 of their sentence). This requires a focus on strengthening community supervision through partnerships with police, community organizations and stakeholders, improving capacity for the supervision and monitoring of offenders, improving communication among community and institution-based parole officers and the community, and establishing a viable resource network in the offender's destination community.

CSC is also exploring new methods and technologies for supervising offenders in the community and will continue to assess the viability of electronic monitoring as a means of complementing existing methods of surveillance.

Community Programs

Enhanced supervision must be supported by enhanced community programming. The Community Maintenance Program is a generic program designed to increase timely access to community correctional programs and after-care services for higher risk offenders, especially in rural locations. Its continuous admission program is tailored to the ever-changing needs and challenges that offenders face in their reintegration to the community. The program is delivered by qualified and trained facilitators, including Community Parole Officers, Non-Government Organization service providers, Parole Officers, and psychologists in the community.

Citizen Engagement

CSC is strengthening its volunteer and community advisory committee (CAC) programs and engaging their assistance in preparing receiving communities to more effectively support safe offender reintegration. An example of this is the Circles of Support and Accountability (COSA) initiative, pioneered by CSC's Chaplaincy division. COSAs were created primarily to help offenders adjust to living in the community upon completion of sentence and remain law abiding citizens. Active community involvement makes it more likely that offenders have the

support they need to successfully reintegrate. CSC is exploring its capacity to extend this approach to all higher risk offenders.

Communities have increasingly been participating in Restorative Justice approaches. Crime and conflict are viewed principally as harm done to people and relationships. The focus is on the provision of support and safe opportunities for participation and communication among those affected (victims, offenders, families, community). Restorative Justice approaches encourage accountability, safety, reparation and movement towards feelings of satisfaction, healing and closure. Preliminary research findings suggest positive impacts on victims, offenders and communities, including a high level of satisfaction by all parties, compliance with restitution and reparation agreements, and reduced re-offending compared to traditional approaches.

Community Correctional Centres

Community correctional centres are residential facilities managed by CSC. Initially designed to manage offenders on discretionary releases, such as Day Parole, with the changing offender profile, they are now largely used to accommodate offenders on non-discretionary releases, such as Statutory Release or a Long Term Supervision Order. This situation represents challenges regarding supervision, services and programs offered to offenders. Different options are being analysed to address these challenges, including increased staff presence, availability of specialized services, alternative approaches to supervision (Reporting Centres, electronic monitoring, structured surveillance), training in intervention skills and placement of these offenders in minimum security institution beds.

Public Education

The CCRA calls for maintaining a program of public education about the operations of the Service. Informed and supportive citizens and communities are more likely to be ready to receive offenders back into their communities and to support their safe reintegration. While CSC is actively engaging Canadians in the development of policies and practices, public knowledge of the justice system is limited. A greater appreciation of the complexities of the correctional system should result in more informed consultations on policies and practices and greater participation in correctional activities. CSC has developed a more proactive communication and consultation strategy to address specific concerns of various segments of the population, including the media, politicians, and community organizations.

Aboriginal Community Involvement

Innovative partnerships with communities will help to enhance community capacity. CSC has developed a continuum of care for Aboriginal corrections to help ensure the involvement of the Aboriginal community from intake to release. CSC is working with Aboriginal communities to determine how to better prepare offenders for transfer to Healing Lodges or minimum security level institutions and for release to the community, and will seek to use section 84 Agreements to achieve these goals.

Performance Management Strategy

Case Management is a key service related to achieving the safe reintegration of offenders. The following table outlines expected results, key performance indicators and performance management approaches.

Key Service	Expected Results	Key Indicators	Measurement Strategy
Case Management	Offenders' sentences are managed based on informed decisions taking into consideration interventions, risk management and public safety	Timely case preparation; number of offenders successfully reintegrated into the community; number of revocations with offence, and completion of successful transfers	Reports will include data on: - success of offenders, two years after sentence expiry - success of sex offenders, two years after sentence expiry. - offender performance on day parole, full parole, statutory release and beyond warrant expiry - revocations for technical reasons or for committing a new crime - timeliness of completion of correctional plans, and post-sentence community assessments - upheld case preparation-related complaints and grievances - number of successful transfers to lower security levels - postponements/adjournments of day parole hearings - waivers, postponements/adjournments of full parole hearings - CCRA section 81 and 84 Agreements - success on parole for Aboriginal offenders under CCRA section 84 Agreements, including technical revocations and reoffending Analyses will include data specific to Aboriginal and women offenders

SECTION III: SUPPLEMENTARY INFORMATION

3.1 Management Representation

I submit, for tabling in Parliament, the *2005 – 2006 Report on Plans and Priorities (RPP)* for the Correctional Service of Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide for the Preparation of Part III of the Estimates: Reports on Plans and Priorities*.

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the TBS guidelines;
- It uses an approved program activity architecture (PAA);
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports financial information based on approved planned spending budget from Parliament.

Name: 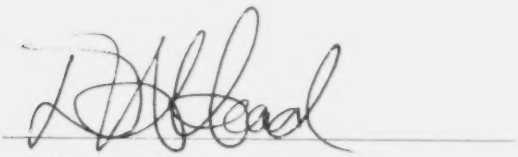

A/Commissioner Don Head
Correctional Service of Canada

3.2 Organizational Information

CSC is organized to provide effective correctional services in a fiscally responsible manner. There are three levels of management: national, regional and local.

- National Headquarters

Provides support to the Commissioner and the Executive Committee and delivers services to all of CSC including: provision of information to Parliamentary Committees, Central Agencies and the public; ministerial liaison; communications, correctional operations, human resource and financial management expert advice; corporate review and audit; performance assurance; policy and planning; program development; research; legal services and information management.

- Regional Headquarters

Provides support for implementing national policies and programs; developing regional policies, plans and programs for performance measurement, human resource and financial management, federal/provincial/territorial relations, public consultation, and provision of information to the media, elected officials, interest groups and the public.

- Institutional/Parole Offices — CSC manages 54 penitentiaries (excluding annexes and treatment centres within penitentiaries), 16 District Offices and 71 Parole Offices.

A description of institutional security level classifications (i.e., maximum, medium, minimum and multi-level) is provided at Annex B and a list of institutions at Annex C.

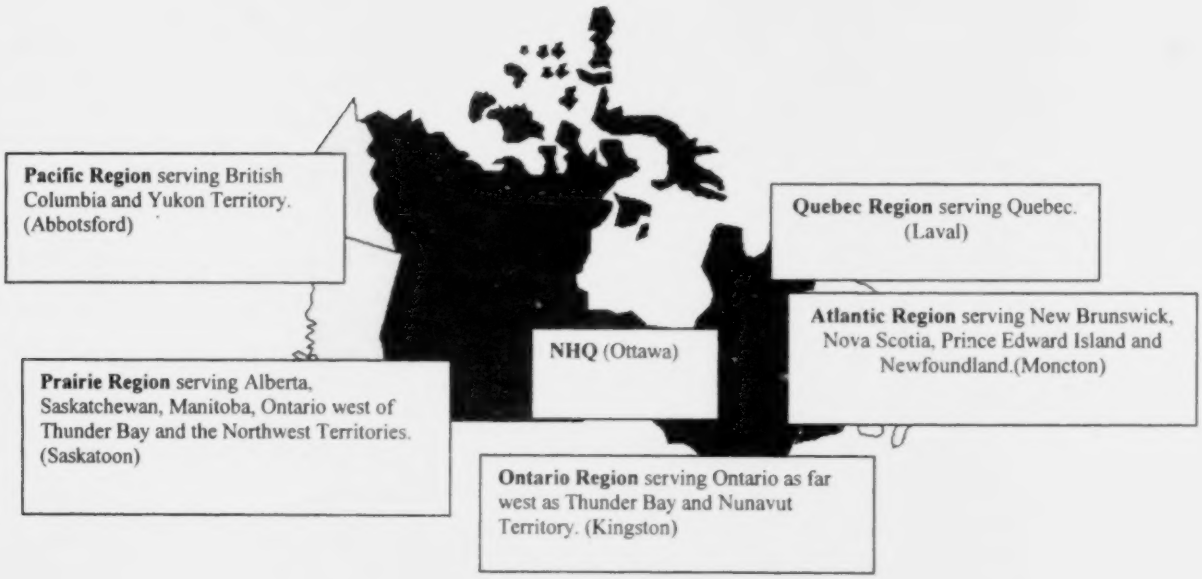
Pacific Region serving British Columbia and Yukon Territory. (Abbotsford)
Quebec Region serving Quebec. (Laval)
Atlantic Region serving New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island and Newfoundland.(Moncton)
NHQ (Ottawa)
Prairie Region serving Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario west of Thunder Bay and the Northwest Territories. (Saskatoon)
Ontario Region serving Ontario as far west as Thunder Bay and Nunavut Territory. (Kingston)

The ***Commissioner*** is the Agency Head of the Correctional Service Canada and is accountable to the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness. An Executive Committee of national and regional officials sets the vision and agenda for correctional services delivery. Specific functions are depicted in the following chart and outlined in the sections below:

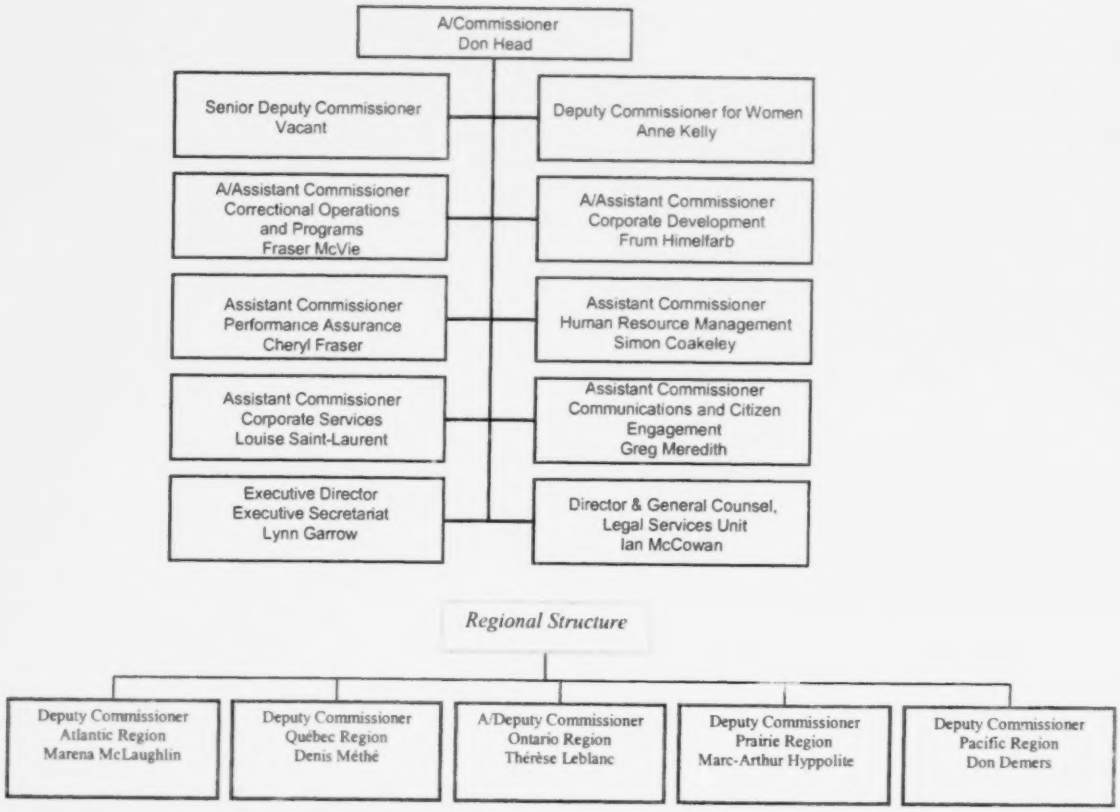

The ***Senior Deputy Commissioner*** is the Senior Assistant Deputy Minister, whose main role is to support the Commissioner, focus on the management of operational and strategic issues, provide oversight of policy and program development for Aboriginal offenders, and act as Commissioner when required.

The ***Deputy Commissioner for Women*** is responsible for the effective policy and program development, and oversight for program delivery for women offenders.

The ***Assistant Commissioner, Correctional Operations and Programs*** is responsible for the integrity of community and institutional operations across CSC for improving the development and delivery of health care, security, case management, program development and research.

The ***Assistant Commissioner, Corporate Development*** is responsible for corporate policy and planning in support of the government agenda and fairness and equity of correctional practices through offender redress mechanisms and delivery of services under the *Access to Information* and *Privacy* Acts.

The ***Assistant Commissioner, Performance Assurance*** is responsible for ensuring mechanisms are in place to analyze, monitor and measure CSC performance on delivering correctional results. In addition, Performance Assurance is accountable for internal audit, evaluation, and internal disclosure programs

The ***Assistant Commissioner, Corporate Services*** is responsible for informatics and technological support, technical services, finance and materiel management and includes responsibility for the Comptroller's Branch.

The ***Assistant Commissioner, Human Resource Management*** serves as a focal point for the development of human resource management strategies, for management of administrative and human resource activities and providing interpretations of policies, directives and guidelines.

The ***Assistant Commissioner, Communications and Citizen Engagement*** is responsible for leadership in the development of the voluntary sector and communication engagement initiatives, for the implementation of communication policy, and for the development and implementation of strategies to improve media and public understanding of CSC's mandate, policies and programs, through outreach activities, public consultation; as well as design, production, dissemination and evaluation of multi-media products.

The ***Executive Director, Executive Services*** is responsible for Ministerial liaison and Parliamentary relations to support the Commissioner and the Minister in fulfilling CSC's mandate and federal, provincial, territorial and international relations.

The ***Director, Legal Services Unit, and General Counsel*** provides advice on legal risks in the development of correctional policy, programs and services, as well providing legal advice to CSC on litigation.

The five ***Regional Deputy Commissioners*** are responsible for the management of the CSC operations within their respective regions, implementation of correctional policy, and leadership in providing advice on criminal justice system matters.

3.3. Financial Tables

Table 1: Departmental Planned Spending

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Care and Custody	1,022.9	**1,153.3**	1,158.9	1,169.1
Rehabilitation and Case Management	624.9	**518.4**	515.5	516.9
Budgetary Main Estimates	1,647.8	**1,671.6**	1,674.4	1,686.0
Less: Respendable revenue	76.5	**74.4**	74.4	74.4
Total Main Estimates	1,571 3	**1,597.2**	1,600.0	1,611.6
Adjustments (Planned Spending not in Main Estimates)				
- Contaminated Sites	0.4			
- Use of federal facilities in New Brunswick to house provincial offenders	0.8			
- Activities in support of greenhouse gas reduction	0.1			
- Fund various measures for the maintenance and housing of offenders as approved in the National Capital Accommodation and Operations Plan	4.5			
- Fund connectivity of the Offender Management System (OMS) with criminal justice partners, compensate for increased maintenance costs of OMS and offset additional costs linked to funding pressures in other areas	15.0			
- Increase in funding for prescription drugs	0.8			
- Management of Government of Canada Information Policy	0.1			
- CSC portion of Canadian Strategy on HIV/AIDS	0.5	1.0	1.8	2.5
- After Care Agencies - Room & Board		3.6	3.6	3.6
- Health Information Management Module for OMS		10.4	2.3	0.6
- New Brunswick Initiative		1.0		
-PWGSC-planned procurement savings program		-1.6		
- Carry Forward	26.3	6.6		
Adjustments to Planned Spending	*48.5*	***21.0***	*7.7*	*6.7*
Net Planned Spending	1,619.8	**1,618.2**	1,607.8	1,618.3
Less: Non-respendable revenue	17.6	**18.0**	18.3	18.3
Plus: Cost of services received without charge	79.2	**87.9**	88.0	88.3
Net Cost of Department	1,681.4	**1,688.2**	1,677.5	1,688.3
Full Time Equivalents	14,613	**14,663**	14,814	14,900

Table 2 – Program Activities

	2005-2006									
	Budgetary						Non-budgetary		Adjustments	
Program Activity	Operating	Capital	Grants and Contributions	Gross	Revenue	Net	Loans, Investments and Advances	Total Main Estimates	Planned Spending not in Main Estimates	Total Planned Spending
Care and Custody	1, 027.4	124.5	1.4	1, 153.3		1, 153.3		1, 153.3	17.4	1,170.7
Rehabilitation and Case Management	503.7	13.7	0.9	518.4	74.4	443.9		443.9	3.6	447.5
Total	**1, 531.1**	**138.2**	**2.3**	**1, 671.7**	**74.4**	**1, 597.2**	**0.0**	**1, 597.2**	**21.0**	**1, 618.2**

Table 3: Voted and Statutory Items listed in the Main Estimates

Vote or Statutory Item		2005-2006 Main Estimates	2004-2005 Main Estimates
35	Penitentiary Service and National Parole Service -- Operating expenditures	**1,296,362**	1,261,054
40	Penitentiary Service and National Parole Service -- Capital expenditures	**138,217**	136,712
(S)	Contributions to employee benefit plans	**162,659**	173,221
(S)	CORCAN Revolving Fund	**0**	84
Items not required			
(S)	Pensions and other employee benefits		201
	Total Agency	**1,597,238**	**1,571,272**

Table 4: Net Cost of Department

($ millions)	Total
Net Planned Spending (Total Main Estimates plus Adjustments As per the Planned Spending Table)	1,618.2
Plus :	
Services Received Without Charge	
- Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	14.2
- Contributions covering employer's share of insurance premiums and costs paid by TBS.	66.3
- Workman's Compensation coverage provided by Human Resources Canada.	5.6
- Salary and associated costs of legal services provided by Justice Canada.	1.8
	87.9
Less :	
Non-respendable revenue	18.0
2005-2006 Net cost of the Department	1,688.1
Less:	
Respendable Revenue	74.4
2005-2006 Net cost of Program	1,613.7

Table 5: Summary of Capital Spending by Program Activity

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Program Activity				
Care & Custody	126.6	**124.5**	123.1	123.1
Rehabilitation & Case Management	10.1	**13.7**	5.1	4.1
Total	136.7	**138.2**	128.2	127.2

Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2004-2005	Planned Revenue 2005-2006	Planned Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008
Rehabilitation and Case Management				
CORCAN Revolving Fund	76.5	74.4	74.4	74.4
Total respendable revenue	**76.5**	**74.4**	**74.4**	**74.4**

Non-Respendable revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2004-2005	Planned Revenue 2005-2006	Planned Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008
Care and Custody				
Psychiatric Services - Contracted	0.8	0.9	0.9	0.9
Board & Lodging - Inmates	0.9	0.9	0.9	0.9
Inmate Maintenance Contracted - (Federal - Provincial Agreements)	3.8	3.8	3.8	3.8
Proceeds From Sales	9.0	9.1	9.2	9.2
Refund of Previous Year's Expenditures	1.2	1.4	1.4	1.4
Adjustment To Payables At Year End (PAYE)	0.5	0.6	0.7	0.7
Rehabilitation and Case Management				
Refund of Previous Year's Expenditures	0.7	0.6	0.7	0.7
Adjustment To Payables At Year End (PAYE)	0.3	0.3	0.3	0.3
Other Non-Tax Revenue	0.4	0.4	0.4	0.4
Total Non-Respendable Revenue	17.6	18.0	18.3	18.3
Total Respendable and Non-respendable Revenues	94.1	92.4	92.7	92.7

Table 7: Revolving Funds

Statement of Operations

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Revenues :				
- CORCAN Revenues	76.5	**74.4**	74.4	74.4
- Other Revenues	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Respendable Revenue	76.5	**74.4**	74.4	74.4
Expenses :				
- Cost of goods sold	61.4	**55.9**	55.9	55.9
- Operating expenses	15.2	**18.5**	18.5	18.5
Total Expenses	76.6	**74.4**	74.4	74.4
Surplus (deficit)	(0.1)	**0**	0	0

Statement of Cash Flows

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Operating Activities :				
Net Profit (Deficit) Before Extraordinary Items	(0.1)	**0**	0	0
Add: Items Not Requiring Use of Funds				
- Provision for Employee Termination Benefits	0.3	**0.6**	0.8	0.8
- Amortization of fixed assets	2.2	**1.2**	1.8	2.0
- Amortization of deferred charges	0.2	**0.0**	0.0	0.0
- Allowance for doubtful accounts	0.3	**0.0**	0.0	0.0
Cash surplus (requirement)	2.9	**1.8**	2.6	2.8

Table 7 (continued): Revolving Funds

Changes in Current Assets and Liabilities				
- Deferred Charges	(2.4)	**0.0**	0.0	0.0
- Accounts Receivables	0.0	**(1.0)**	(0.5)	0.1
- Inventory	0.0	**0.6**	(0.7)	0.5
- Accounts Payable	0.0	**2.0**	1.0	(1.0)
- Payment on changes in provision for Employee Termination Benefits	(0.1)	**0.6**	0.6	0.6
Net Financial Resources Provided by Operating Activities	0.4	**4.0**	3.0	3.0
Investing Activities				
Capital Assets Purchased	(0.5)	**(4.0)**	(3.0)	(3.0)
Net Financial Resources used and Change in the Accumulated Net Charge against the Fund's Authority Account during the Year	(0.1)	**0**	0	0

Projected Use of Authority

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Authority - April 1	5.0	**5.0**	5.0	5.0
Adjustment to the Revolving Fund Authority	0.0	0.0	0.0	0.0
Authority – March 31	5.0	**5.0**	5.0	5.0
Drawdown :				
- Balance as at April 1	4.9	**4.8**	4.8	4.8
- Projected surplus (drawdown)	(0.1)	0	0	0
- Write off of balance by Treasury Board	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Sub - Total Drawdown	(0.1)	**0**	0	0
Projected Balance at March 31	**4.8**	**4.8**	**4.8**	**4.8**

Table 8: Resource Requirements by Branch or Sector (Sub-Activities)

	2005-2006		
($ millions)	**Care and Custody**	**Rehabilitation and Case Management**	**Total Planned Spending**
Security	565.2		565.2
Health Care	117.4		117.4
Institutional Services	108.0		108.0
Accommodation Services	362.7		362.7
Case Management		254.6	254.6
Program Development & Delivery		162.4	162.4
Inmate Pay[26]		26.9	26.9
CORCAN (Revolving Fund)		0.0	0.0
Total	**1,153.3**	**443.9**	**1,597.2**

[26] Not included in Section 2 of this report, since there are no related priorities or plans.

Table 9 Details on Project Spending

Care and Custody **($ millions)**	Current Estimated Total Cost	Forecast Spending to March 31, 2005	**Planned Spending 2005-2006**	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008	Future Years Spending Requirement
A) New Accommodation Projects						
Archambault New CRSM & Redevelopment	72	1.3	**12**	13	12	12.1
RHC Pacific-Expansion	51	4				
B) Major Asset Preservation & Infrastructure Projects						
Springhill Institution Refurbish/Replace	30	3.1	**7.9**	7	3	
Cowansville Refurbish/Replace	49.5	**1.1**	4.7	20.8	14.8	7.7
Millhaven Redevelopment	50			1	4	45
Collins Bay Institution Refurbish/Replace	57	1.5	**11.2**	11.4	14	12.6
Saskatchewan Penitentiary Refurbish/Replace	80	1.3	**5.2**	5.5	13.1	49.1
Kent Redevelopment	50			1	2	47

Note: CSC delegated authority level is $18 million according to TB decision of December 14, 1995; therefore only capital Projects with total estimated value of $18 million or above have been individually listed.

Table 10: Horizontal Initiatives

A *horizontal initiative* is an initiative in which partners from two or more organizations have established a formal funding agreement to work toward the achievement of shared outcomes. The Correctional Service of Canada does not lead any "major horizontal initiatives" as defined by Treasury Board Secretariat. The following table shows the major horizontal initiatives in which CSC participates, and the respective lead departments or agencies:

Horizontal Initiative	Lead Department/Agency
Canada Firearms Program	Canada Firearms Centre
Federal Healthcare Partnership	Veteran Affairs
Federal Contaminated Sites Accelerated Action Plan	Environment Canada
Canada's Drug Strategy	Health Canada
Federal Initiative to Address HIV/AIDS in Canada	Canadian Public Health Agency

Detailed information on these horizontal initiatives is contained in the Treasury Board's Horizontal Results Database, located at: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_e.asp

Additional information can be found in the Report on Plans and Priorities of the lead departments (see http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/est-pre/441e.asp)

SECTION IV: CORPORATE MANAGEMENT PRIORITIES

CSC's Corporate Management priority for the next three years is to modernize human resource, information, technical and financial management systems.

Rationale

Human Resources Management

With the anticipated implementation of the Public Service Labour Relations Act and the Financial Administration Act in April 2005, and the Public Service Employment Act in December 2005, CSC is working on many fronts to meet the requirements of the new legislation. In line with public service values and those of the Public Service Modernization Act (PSMA), CSC plans to work with its bargaining agents, employees and stakeholders across Canada to develop new policies, processes and practices. This work will lead to, among other things, improved labour-management consultations, conflict resolution at the lowest possible level and improved human resource and business planning, enabling CSC to better address its current and future needs as well as those of the public service. A significant challenge lies in communicating the changes and equipping people with the skills necessary for modern human resource management.

Implementing the PSMA at CSC will reinforce progress made in previous years to attract and develop a representative and knowledgeable workforce. While overall representation of Employment Equity (EE) groups is strong, CSC will continue to work to increase representation of EE designated groups at all levels in the organization in order to eliminate existing gaps, as well as to implement measures to improve the retention of EE group members within CSC's workforce. In the coming year, CSC will also be exploring opportunities to use technology and partnerships with other organizations to improve the efficiency and effectiveness of its continuous learning activities.

Performance Assurance

CSC is streamlining and clarifying its structure and re-defining the roles of a number of key positions to improve service delivery. CSC has renewed its performance management process to ensure correctional results are monitored and reported based on the Program Activity Architecture (PAA) logic model. This will help to ensure reporting of more consistent and understandable information to support management decision-making.

Information and Technology

The focus of CSC's Information Management Services (IMS) over the next three years will be to modernize its computing platform and information systems. Consistent with the central agencies' agenda, CSC will align and transform its internal services related to common enterprise desktops, datacentres and rationalize its enterprise resource planning (ERP) systems. CSC will carry on with its multi-year strategy to achieve full compliance with Management of Government Information policy and sound Information Management practices, starting with the implementation of a Records and Document Information Management System (RDIMS) across the organization. CSC's efforts to achieve compliance with the new privacy and security policy will also continue with the implementation of a secure network and enhanced disaster recovery capacity.

Further information:

Correctional Service of Canada Internet: http://www.csc-scc.gc.ca

Jennifer Oades
Director, Strategic Planning
Corporate Development
340 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 0P9
Telephone: (613) 947-1800
Facsimile: (613) 943 0715
Email: Oadesja@csc-scc.gc.ca

Frum Himelfarb
Acting Assistant Commissioner,
Corporate Development
340 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 0P9
Telephone: (613) 996-2180
Facsimile: (613) 996-5718
Email: Himelfarbfe@csc-scc.gc.ca

BUDGET DES DÉPENSES

Service correctionnel Canada

Budget des dépenses
2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par objectif stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2006-III-44
ISBN 0-660-62800-7

Service correctionnel Canada

Budget des dépenses 2005-2006

Partie III — Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé :

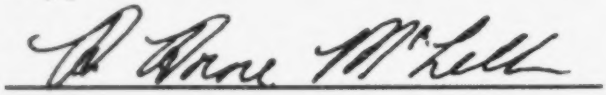

Solliciteur général du Canada
(ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile)

Table des matières

MESSAGE DE LA MINISTRE **1**

MESSAGE DU COMMISSAIRE **2**

SECTION I – INFORMATION SOMMAIRE **3**

1.1 INFORMATION SOMMAIRE 3
1.1.1 Mandat, mission et valeurs fondamentales *3*
1.1.2 Résultat stratégique, résultat des programmes et priorités du Service *4*
1.1.3 Ressources financières et humaines *5*
1.1.4 Sommaire des priorités du Service *6*

1.2 CADRE DE FONCTIONNEMENT 7
1.2.1 Portée des activités *7*
1.2.2 Partenariats *8*
1.2.3 Approche correctionnelle *9*
1.2.4 Le lien avec le rendement du Canada *10*
1.2.5 Contexte stratégique : facteurs internes et externes *11*

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE **13**

2.1 ACTIVITÉ DE PROGRAMME 1 – PRISE EN CHARGE ET GARDE 13
2.2 ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2 : RÉADAPTATION ET GESTION DES CAS 24

SECTION III – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE **36**

3.1 DÉCLARATION DE LA DIRECTION 36
3.2 INFORMATION SUR L'ORGANISATION 37
3.3. TABLEAUX FINANCIERS 40

SECTION IV – PRIORITÉS DE GESTION GÉNÉRALE **51**

MESSAGE DE LA MINISTRE

J'ai le plaisir de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* du Service correctionnel du Canada (SCC). Ce rapport décrit les priorités stratégiques, les plans connexes et les résultats prévus pour la période s'étendant de 2005-2006 à 2007-2008.

Le SCC est un organisme du portefeuille de Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC). Le Portefeuille assure des services couvrant toute une gamme de situations, allant de la prévention à l'intervention, notamment la protection civile, la prévention du crime, la gestion des frontières, les interventions en cas d'urgence, le maintien de l'ordre, les services correctionnels et les services de libération conditionnelle. La création du Portefeuille, en 2003, a amélioré entre autres notre capacité de rendre les collectivités canadiennes plus sûres, et le SCC contribue directement à cet objectif.

Le SCC joue un rôle important au sein du portefeuille de SPPCC en aidant au maintien d'une société juste, paisible et sécuritaire et en appuyant l'objectif général du gouvernement, qui est d'améliorer la qualité de vie de la population canadienne. Les plans et les programmes du SCC sont conçus pour prendre en charge les délinquants de façon efficace et sécuritaire et faciliter leur réintégration dans la société à titre de citoyens respectueux de la loi, tout en témoignant des valeurs auxquelles les Canadiennes et les Canadiens souscrivent depuis longtemps: la justice, l'équité et le respect des droits de la personne.

Par la collaboration, nous contribuons de façon importante à la grande priorité du gouvernement du Canada, c'est-à-dire de protéger la population canadienne en bâtissant des collectivités plus sûres.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions sur le présent Rapport sur les plans et les priorités. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez consulter la page 52, où figurent notamment le nom des personnes-ressources et les coordonnées des divers organismes.

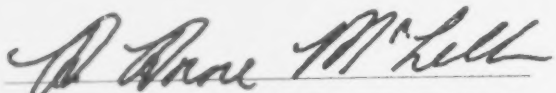

L'honorable A. Anne McLellan, C.P., députée
Solliciteure générale du Canada
(ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile)

MESSAGE DU COMMISSAIRE

Dans *Le rendement du Canada 2004*, le gouvernement du Canada a fait état de son objectif principal, qui est d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. Le Service correctionnel du Canada (SCC) contribue directement à atteindre ce but grâce à son programme de sécurité publique. Le présent *Rapport sur les plans et les priorités* énonce les engagements du SCC envers les Canadiens pour les trois prochains exercices (2005-2008).

Selon des études, l'approche prévue dans la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* contribue à la sécurité publique. Cette approche consiste à réduire le risque de récidive au moyen de la réadaptation des délinquants et de leur mise en liberté au moment où il convient le mieux et où il est le plus sécuritaire de le faire tout en assurant un contrôle efficace et une surveillance appropriée des délinquants et en leur offrant l'aide nécessaire.

Le SCC a conçu un éventail d'outils et de programmes fondés sur la recherche, dont le succès est reconnu à l'échelle internationale, afin de cerner et d'examiner les facteurs qui contribuent le plus au risque de récidive des délinquants. La gestion de tous les facteurs contributifs constitue une tâche complexe qui exige une approche multidisciplinaire. Le personnel du SCC accomplit ce travail avec diligence et professionnalisme en collaborant étroitement avec ses partenaires du système de justice pénale. Pour s'acquitter de son mandat, le SCC cherche à susciter le plus possible la participation des citoyens à l'élaboration des politiques et des pratiques correctionnelles, à titre de bénévoles ou de partenaires, pour mettre en place des mesures d'aide dans la collectivité destinées à réduire la récidive et à contribuer à la sécurité publique.

Le présent rapport décrit le contexte dans lequel le SCC remplit sa mission—inciter activement et aider les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain—ainsi que les priorités, les initiatives et les résultats escomptés du Service.

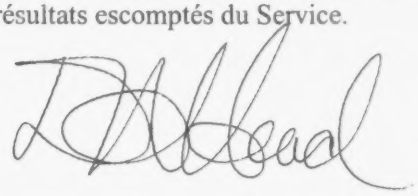

Don Head,
Commissaire intérimaire,
Service correctionnel du Canada

SECTION I – INFORMATION SOMMAIRE

1.1 Information sommaire

1.1.1 Mandat, mission et valeurs fondamentales

Notre mandat

Comme le prévoit la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, le Service correctionnel du Canada vise à contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part,

- en assurant l'exécution des peines imposées par les tribunaux par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines des délinquants condamnés à une peine de deux ans ou plus, et d'autre part,

- en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois.

Notre Mission

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

La Mission est guidée par les valeurs suivantes :

Nos valeurs fondamentales

Valeur fondamentale 1	Nous respectons la dignité des individus, les droits de tous les membres de la société et le potentiel de croissance personnelle et de développement des êtres humains.
Valeur fondamentale 2	Nous reconnaissons que le délinquant a le potentiel de vivre en tant que citoyen respectueux des lois.
Valeur fondamentale 3	Nous estimons que le personnel du Service constitue sa force et sa ressource principale dans la réalisation de ses objectifs, et nous croyons que la qualité des rapports humains est la pierre angulaire de sa Mission.
Valeur fondamentale 4	Nous croyons que le partage des idées, des connaissances, des valeurs et des expériences, tant sur le plan national que sur le plan international, est essentiel à l'accomplissement de notre Mission.
Valeur fondamentale 5	Rendant compte au Solliciteur général, nous croyons en une gestion du Service caractérisée par une attitude ouverte et intègre.

1.1.2 Résultat stratégique, résultat des programmes et priorités du Service

Le tableau qui suit présente le résultat stratégique général du SCC, les deux activités de programme qui y contribuent et les priorités du SCC pour les trois prochains exercices.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE
HÉBERGEMENT ET RÉINSERTION SOCIALE EFFICACE ET EN TOUTE SÉCURITÉ DES DÉLINQUANTS DANS LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES
ACTIVITÉ DE PROGRAMME
PRISE EN CHARGE ET GARDE
ACTIVITÉ DE PROGRAMME
RÉADAPTATION ET GESTION DES CAS
RÉSULTAT DES PROGRAMMES
Administrer des peines au moyen de la garde raisonnable, sécuritaire et humaine
RÉSULTAT DES PROGRAMMES
Aide à la réadaptation et à la réinsertion sans danger pour le public des délinquants dans les collectivités
PRIORITÉS DES PROGRAMMES
Assurer la sécurité en modernisant les établissements, l'équipement, le déploiement du personnel et les stratégies de gestion des délinquants
Assurer la sécurité en renforçant la capacité de recueillir et d'analyser des renseignements et en contribuant à l'interopérabilité.
Améliorer la santé et le bien-être
Optimiser le continuum de services de santé mentale
Réduire le risque de transmission des maladies infectieuses
PRIORITÉS DES PROGRAMMES
Élaborer et mettre en oeuvre des programmes ciblés et des stratégies de gestion des cas pour les délinquants à risque élevé, les délinquantes et les délinquants autochtones
Mettre à jour les stratégies de gestion des cas et de surveillance
Renforcer la capacité des collectivités d'appuyer la réinsertion sociale des délinquants en toute sécurité et au moment opportun
PRIORITÉS DE LA DIRECTION
Moderniser les systèmes de gestion des ressources humaines, de l'information, technique et financière

N. B. : Les priorités s'appliquent au résultat des programmes auxquels la contribution principale est apportée même si elles peuvent avoir une incidence sur les deux.

1.1.3 Ressources financières et humaines

Les affectations pour les activités des *Services exécutifs* ont été réparties entre les activités de programme. Les deux activités de programme – *prise en charge et garde* et *réadaptation et gestion des cas* – constituent la base du présent Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006 et du Rapport ministériel sur le rendement 2005-2006.

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Ressources financières (en millions de dollars)	**1 597,2**	**1 600,0**	**1 611,6**
Ressources humaines – Équivalents temps plein	**14 663**	**14 814**	**14 900**

Environ soixante-douze pour cent (72 %) du niveau de référence annuel du SCC pour 2005-2006 sont consacrés à la prise en charge et à la garde des délinquants dans les établissements et dans la collectivité, ce qui comprend les coûts fixes comme l'entretien des établissements et les aliments. Le reste (28 %) est affecté aux services de réadaptation et de gestion des cas.

1.1.3 Ressources financières et humaines

Les affectations pour les activités des *Services exécutifs* ont été réparties entre les activités de programme. Les deux activités de programme – *prise en charge et garde* et *réadaptation et gestion des cas* – constituent la base du présent Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006 et du Rapport ministériel sur le rendement 2005-2006.

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Ressources financières (en millions de dollars)	1 597,2	1 600,0	1 611,6
Ressources humaines – Équivalents temps plein	14 663	14 814	14 900

Environ soixante-douze pour cent (72 %) du niveau de référence annuel du SCC pour 2005-2006 sont consacrés à la prise en charge et à la garde des délinquants dans les établissements et dans la collectivité, ce qui comprend les coûts fixes comme l'entretien des établissements et les aliments. Le reste (28 %) est affecté aux services de réadaptation et de gestion des cas.

1.1.4 Sommaire des priorités du Service

Priorité	Type	Dépenses prévues (en millions de $)		
		2005-2006		
PRISE EN CHARGE ET GARDE				
Assurer la sécurité en modernisant les établissements, l'équipement et les stratégies de déploiement du personnel et de gestion des délinquants	Permanent[1]	38,2	34,6	34,6
Assurer la sécurité en renforçant la capacité de recueillir et d'analyser des renseignements et en contribuant à l'interopérabilité.	Permanent	0,6	0*	0*
Améliorer la santé et le bien-être	Permanent	1,9	0,8	0,8
Optimiser le continuum de services de santé mentale	Engagement antérieur	0*	0*	0*
Réduire le risque de transmission des maladies infectieuses	Engagement antérieur	17,3	16,7	16,7
RÉADAPTATION ET GESTION DES CAS				
Élaborer et mettre en oeuvre des programmes ciblés et des stratégies de gestion des cas pour les délinquants à risque élevé, les délinquantes et les délinquants autochtones	Permanent	1,5	1,5	1,5
Mettre à jour les stratégies de gestion des cas et de surveillance	Permanent	11,0	11,0	11,0
Renforcer la capacité des collectivités d'appuyer la réinsertion sociale des délinquants en toute sécurité et au moment opportun	Permanent	4,4	4,4	4,4
PRIORITÉS DE LA DIRECTION				
Moderniser les systèmes de gestion des ressources humaines, de l'information, technique et financière	Permanent	0*	0*	0*

[1] Le terme « permanent » veut dire que la priorité n'a pas de date de fin prévue.

* « 0 » indique que des fonds supplémentaires n'ont pas été affectés jusqu'à maintenant.

1.1.4 Sommaire des priorités du Service

Priorité	Type	Dépenses prévues (en millions de $)		
		2005-2006		
PRISE EN CHARGE ET GARDE				
Assurer la sécurité en modernisant les établissements, l'équipement et les stratégies de déploiement du personnel et de gestion des délinquants	Permanent[1]	38,2	34,6	34,6
Assurer la sécurité en renforçant la capacité de recueillir et d'analyser des renseignements et en contribuant à l'interopérabilité.	Permanent	0,6	0*	0*
Améliorer la santé et le bien-être	Permanent	1,9	0,8	0,8
Optimiser le continuum de services de santé mentale	Engagement antérieur	0*	0*	0*
Réduire le risque de transmission des maladies infectieuses	Engagement antérieur	17,3	16,7	16,7
RÉADAPTATION ET GESTION DES CAS				
Élaborer et mettre en oeuvre des programmes ciblés et des stratégies de gestion des cas pour les délinquants à risque élevé, les délinquantes et les délinquants autochtones	Permanent	1,5	1,5	1,5
Mettre à jour les stratégies de gestion des cas et de surveillance	Permanent	11,0	11,0	11,0
Renforcer la capacité des collectivités d'appuyer la réinsertion sociale des délinquants en toute sécurité et au moment opportun	Permanent	4,4	4,4	4,4
PRIORITÉS DE LA DIRECTION				
Moderniser les systèmes de gestion des ressources humaines, de l'information, technique et financière	Permanent	0*	0*	0*

[1] Le terme « permanent » veut dire que la priorité n'a pas de date de fin prévue.

* « 0 » indique que des fonds supplémentaires n'ont pas été affectés jusqu'à maintenant.

1.2 Cadre de fonctionnement

Le SCC est un organisme du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada (SPPCC). Le Portefeuille réunit des organismes fédéraux clés qui s'occupent de la sécurité publique. Il vise à protéger les Canadiens contre divers risques – qu'il s'agisse de crimes touchant la vie des individus, de catastrophes naturelles, de terrorisme et d'autres menaces à la sécurité nationale. Le Portefeuille permet d'offrir divers services, allant de la prévention aux interventions, dont, par exemple, la protection civile, la prévention du crime, la gestion des frontières, les interventions en cas d'urgence, l'application de la loi, les services correctionnels et la libération conditionnelle.

Ce que nous faisons

- *Gérer les peines de deux ans ou plus*
- *Préparer les détenus à une mise en liberté sans danger pour le public et en temps opportun*
- *Surveiller les délinquants en liberté sous condition ou assujettis à une OSLD*

Le cadre législatif régissant le SCC est la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC). Dans l'exécution de son mandat, le SCC doit aussi se conformer à un bon nombre d'autres lois, de règlements, de politiques et de conventions internationales.

1.2.1 Portée des activités

Le SCC est chargé de l'administration des peines imposées par les tribunaux aux délinquants condamnés à un emprisonnement de deux ans ou plus. Cette responsabilité comprend la gestion des établissements de divers niveaux de sécurité et la surveillance des délinquants en liberté sous condition dans la collectivité. Au cours d'une journée type en 2003-2004, le SCC avait la charge d'environ 12 400 délinquants détenus dans un établissement fédéral et d'environ 8 300 délinquants purgeant une partie de leur peine sous surveillance dans la collectivité. Le SCC assure également la surveillance postpénale des délinquants qui se sont vu imposer par le tribunal une « ordonnance de surveillance de longue durée » (OSLD).

Le SCC est présent tant dans les grands centres urbains aux populations de plus en plus diversifiées que dans les collectivités éloignées situées dans le Nord. Les établissements et les centres communautaires du SCC fonctionnent jour et nuit, 365 jours par année.

Établissements fédéraux

- *54 pénitenciers**
- *16 centres correctionnels communautaires*
- *71 bureaux de libération conditionnelle*

**Ne comprennent pas la Maison Isabel McNeill, le Centre régional de santé mentale et les annexes Bowden et Drumheller*

Le SCC gère des pénitenciers, des centres de traitement, des pavillons de ressourcement pour Autochtones, des centres correctionnels communautaires et des bureaux de libération conditionnelle, ainsi qu'un centre de recherche sur la toxicomanie, cinq administrations et collèges du personnel régionaux, un centre d'apprentissage en gestion correctionnelle et une administration centrale. Outre les établissements exploités par l'administration fédérale, le SCC travaille avec des organismes non gouvernementaux, issus de la collectivité, qui gèrent environ 200 maisons de transition réparties dans tout le pays.

Le SCC gère également une gamme d'accords d'échange de services conclus avec les autorités correctionnelles et de la justice provinciales et territoriales et avec des collectivités autochtones pour offrir des services et des programmes correctionnels spécialisés.

CORCAN, un organisme de service spécial[2], offre une formation professionnelle et la possibilité d'acquérir des compétences reliées à l'employabilité aux délinquants incarcérés dans les établissements fédéraux pour améliorer l'aptitude à l'emploi dans nos collectivités. Il y a environ 34 centres d'emploi où les délinquants peuvent obtenir des services de préparation à l'emploi. Les services sont offerts dans le cadre de contrats de partenariat à l'interne (SCC et CORCAN) et à l'extérieur.

Le SCC compte un effectif diversifié et dynamique. Sur les quelque 15 000 employés du SCC, environ 5 % de l'effectif est constitué de membres des minorités visibles, 4 %, de personnes handicapées et plus de 6 %, d'Autochtones. Ces pourcentages équivalent ou sont supérieurs à la disponibilité sur le marché du travail des travailleurs de ces groupes pour les genres d'emplois offerts par le SCC. Les femmes représentent 43 % du personnel du SCC.

1.2.2 Partenariats

Le secteur correctionnel est une composante du système de justice pénale. À l'échelle fédérale, le SCC travaille en étroite collaboration avec les organismes partenaires du portefeuille de SPPCC, notamment la Commission nationale des libérations conditionnelles, la Gendarmerie royale du Canada, le Bureau de l'enquêteur correctionnel et le Secteur de la sécurité de la population et des partenariats de SPPCC. Il entretient également des rapports importants avec le ministère de la Justice, le ministère des Affaires indiennes et du Nord, Santé Canada et l'Agence de santé publique du Canada. Le SCC collabore aussi avec les provinces et les territoires à la prestation de services correctionnels et il a établi un certain nombre de partenariats novateurs et d'ententes de collaboration aux échelons national, régional et local. Un exemple important est l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur la coordination des services correctionnels, qui permet le transfèrement de délinquants à risque élevé d'établissements provinciaux vers des établissements fédéraux, ce qui maximise l'utilisation des établissements dans les diverses administrations, permet un accès accru aux programmes de réadaptation et réduit le double emploi de ces derniers et accroît l'investissement dans les programmes et services communautaires et favorise l'accès à ceux-ci. Les Canadiens en bénéficient, sur le plan des économies de coûts et de l'accroissement de la sécurité publique.

Le SCC établit des partenariats avec des collectivités autochtones pour l'aménagement de pavillons de ressourcement et l'élaboration de plans de libération aux termes des articles 81 et 84 de la LSCMLC. Ces partenariats aident à obtenir tout un éventail de résultats en matière de justice sociale et pénale au moyen d'approches plus ciblées sur le plan culturel, contribuant du coup à améliorer les chances des Autochtones dans la vie, à prévenir la criminalité et à réduire le taux de réincarcération des délinquants autochtones[3].

Le SCC fait appel à des organismes consultatifs externes pour faire connaître et renforcer ses politiques et stratégies concernant des questions relatives aux délinquants autochtones, aux délinquantes et aux délinquants ethno-culturels. De plus, environ 600 citoyens représentant leurs collectivités respectives font partie de 105 comités consultatifs de citoyens (CCC). Les membres des CCC donnent au SCC des conseils sur les activités de celui-ci et font le lien entre le SCC et les collectivités. Le SCC profite également du soutien d'environ 10 000 bénévoles qui, chaque

[2] Un organisme de service spécial (OSS) est une unité opérationnelle d'un ministère régie par un accord-cadre approuvé par le sous-ministre, le ministre et le Conseil du Trésor.

[3] Pour de plus amples renseignements, consulter le site http://www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/correctional/abissues/know/12_f.shtml.

année, prodiguent une aide aux délinquants sous forme, notamment, de tutorat, de visites et d'activités sportives, sociales et spirituelles.

1.2.3 Approche correctionnelle

Les travaux de recherche en criminologie ont montré à maintes reprises que l'approche énoncée dans la LSCMLC, prévoyant la mise en liberté graduelle et contrôlée des délinquants lorsque cela peut se faire sans danger et que les mesures de surveillance et de soutien appropriées sont prises, est une façon efficace d'assurer la sécurité de nos collectivités à court et à long terme. Les délinquants qui bénéficient d'interventions ciblées sont moins susceptibles de récidiver[4].

Le SCC a recours à des méthodes fondées sur la recherche pendant toute la durée de la peine d'un délinquant. La stratégie correctionnelle du SCC compte quatre activités principales :

- **Une évaluation de base complète du délinquant** afin de déterminer le risque et les besoins de celui-ci en matière de sécurité, et le placement initial dans un établissement au niveau de sécurité approprié. L'évaluation sert à l'élaboration d'un plan correctionnel de traitement et d'intervention pluridisciplinaire, qui sera utilisé tout au long de la peine. Cette évaluation comprend l'examen de renseignements sur les répercussions des actes criminels des délinquants sur leurs victimes, des rapports de police, des commentaires formulés par les juges au moment de la détermination de la peine et d'autres renseignements qui présentent un profil général de l'individu en question.

- **L'incarcération et l'intervention en établissement** pour examiner le risque de récidive de chaque délinquant. Elles comprennent la prestation de programmes établis en fonction de la recherche qui se sont révélés efficaces pour réduire la récidive. Un modèle d'intervention polyvalent offre un large éventail de programmes en établissement de différentes intensités visant à répondre aux besoins des délinquants et à augmenter l'efficacité du traitement.

- **La réévaluation du risque** à différents moments au cours de la peine pour déterminer les progrès réalisés par rapport au plan correctionnel et recommander des modifications au plan. De plus, afin de préparer les évaluations des délinquants qui sont admissibles à la mise en liberté sous condition, le SCC fait appel à la collectivité, y compris la police et les victimes au besoin. Ces évaluations indiquent les décisions du SCC et de la Commission nationale des libérations conditionnelles, par exemple, concernant les transfèrements, les permissions de sortir et la mise en liberté sous condition.

- **La surveillance dans la collectivité** pour offrir des programmes et des interventions communautaires afin de continuer à répondre aux besoins des délinquants et de faire face aux risques qu'ils présentent et de surveiller leurs progrès. Pour préparer la transition vers la collectivité, on informe notamment la police de toutes les mises en liberté de pénitenciers. Les victimes qui l'ont demandé en sont également informées.

[4] Le retour en toute sécurité des délinquants dans la communauté – Aperçu statistique, Service correctionnel du Canada, avril 2003 http://www.csc-scc.gc.ca/text/faits/facts08_f.shtml

1.2.4 Le lien avec le rendement du Canada

Comme l'indique *Le rendement du Canada 2004*, l'objectif primordial du gouvernement du Canada est d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. L'ensemble des politiques, des programmes et des activités du gouvernement visent cet objectif clé. Le SCC contribue directement à l'atteinte de ce but primordial grâce à sa contribution à la sécurité publique.

Le rendement du Canada 2004 présente le rendement de notre pays dans les principaux domaines d'intervention du gouvernement canadien. Le SCC contribue directement ou indirectement à quatre des six domaines figurant dans *Le rendement du Canada 2004* :

Le rendement du Canada 2004[5]	**Contribution du SCC**	
Principaux domaines d'intervention du gouvernement fédéral	**Directe**	**Indirecte**
Société, culture et démocratie	Diminution des taux de criminalité et de victimisation grâce à la prestation de programmes et de services qui font baisser la récidive Renforcement de la capacité des collectivités de mettre en œuvre des programmes et des services qui répondent aux besoins des populations à risque, grâce à des partenariats et à des ententes officielles avec le secteur bénévole	Des collectivités plus sûres Réduction des coûts sociaux attribuables à la criminalité
Peuples autochtones	Renforcement des capacités des collectivités autochtones et participation de celles-ci à l'élaboration et à la prestation de services correctionnels aux délinquants autochtones Amélioration de l'état de santé des délinquants autochtones Options adaptées aux différences culturelles en matière de logement pour la réinsertion sociale en toute sécurité Amélioration de la participation aux programmes d'éducation Prestation d'une formation professionnelle et acquisition de compétences reliées à l'employabilité	Amélioration des chances dans la vie des délinquants autochtones Collectivités autochtones vigoureuses et plus viables économiquement Amélioration des relations des Autochtones avec le gouvernement du Canada
Santé des Canadiens	Surveillance et contrôle des maladies infectieuses dans les pénitenciers fédéraux Réduction de la consommation de drogues illicites et de la propagation des maladies infectieuses	Amélioration de la santé publique. Réduction des coûts du système de santé
Place du Canada dans le monde	Promotion et soutien des réformes de la justice et de la sécurité au moyen de l'amélioration de la gestion des services correctionnels et des délinquants dans les pays en développement Partage des pratiques exemplaires, de l'expertise, de l'information, de la recherche et de la formation et prestation d'un soutien technique à d'autres pays	Contribution à la paix et à la stabilité internationales à l'aide de la promotion de la saine gestion publique, de la protection des droits de la personne et du soutien de la démocratisation

[5] Selon le *Rendement du Canada – rapport annuel au Parlement 2004*, Conseil du Trésor du Canada. http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/04/cp-rc_f.asp

1.2.4 Le lien avec le rendement du Canada

Comme l'indique *Le rendement du Canada 2004*, l'objectif primordial du gouvernement du Canada est d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. L'ensemble des politiques, des programmes et des activités du gouvernement visent cet objectif clé. Le SCC contribue directement à l'atteinte de ce but primordial grâce à sa contribution à la sécurité publique.

Le rendement du Canada 2004 présente le rendement de notre pays dans les principaux domaines d'intervention du gouvernement canadien. Le SCC contribue directement ou indirectement à quatre des six domaines figurant dans *Le rendement du Canada 2004* :

Le rendement du Canada 2004[5]	Contribution du SCC	
Principaux domaines d'intervention du gouvernement fédéral	**Directe**	**Indirecte**
Société, culture et démocratie	Diminution des taux de criminalité et de victimisation grâce à la prestation de programmes et de services qui font baisser la récidive Renforcement de la capacité des collectivités de mettre en œuvre des programmes et des services qui répondent aux besoins des populations à risque, grâce à des partenariats et à des ententes officielles avec le secteur bénévole	Des collectivités plus sûres Réduction des coûts sociaux attribuables à la criminalité
Peuples autochtones	Renforcement des capacités des collectivités autochtones et participation de celles-ci à l'élaboration et à la prestation de services correctionnels aux délinquants autochtones Amélioration de l'état de santé des délinquants autochtones Options adaptées aux différences culturelles en matière de logement pour la réinsertion sociale en toute sécurité Amélioration de la participation aux programmes d'éducation Prestation d'une formation professionnelle et acquisition de compétences reliées à l'employabilité	Amélioration des chances dans la vie des délinquants autochtones Collectivités autochtones vigoureuses et plus viables économiquement Amélioration des relations des Autochtones avec le gouvernement du Canada
Santé des Canadiens	Surveillance et contrôle des maladies infectieuses dans les pénitenciers fédéraux Réduction de la consommation de drogues illicites et de la propagation des maladies infectieuses	Amélioration de la santé publique. Réduction des coûts du système de santé.
Place du Canada dans le monde	Promotion et soutien des réformes de la justice et de la sécurité au moyen de l'amélioration de la gestion des services correctionnels et des délinquants dans les pays en développement Partage des pratiques exemplaires, de l'expertise, de l'information, de la recherche et de la formation et prestation d'un soutien technique à d'autres pays	Contribution à la paix et à la stabilité internationales à l'aide de la promotion de la saine gestion publique, de la protection des droits de la personne et du soutien de la démocratisation

[5] Selon le *Rendement du Canada – rapport annuel au Parlement 2004*, Conseil du Trésor du Canada, http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/04/cp-rc_f.asp

1.2.5 Contexte stratégique : facteurs internes et externes

Le SCC fait face actuellement à un certain nombre de défis internes et externes qui résultent en grande partie de l'évolution du profil des délinquants[6] et des modifications apportées récemment au Code criminel. Les délinquants ont maintenant des antécédents plus lourds en matière de violence et ils sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé mentale. La prévalence de la toxicomanie et des maladies infectieuses chez les délinquants continue d'être élevée et, à mesure que la population carcérale vieillit, la prévalence des problèmes de santé s'accroît. Les délinquants autochtones continuent d'être surreprésentés et d'être considérés comme présentant des risques plus élevés et des besoins plus nombreux. Par suite des modifications législatives, par exemple, le SCC doit gérer plus de délinquants associés à des gangs et au crime organisé et de délinquants faisant l'objet d'une ordonnance de surveillance de longue durée. Le profil plus complexe des délinquants exige des interventions plus complexes et mieux intégrées. Par ailleurs, la hausse du nombre de délinquants qui se voient infliger de brèves peines de moins de trois ans ajoute au défi de préparer ceux-ci à une mise en liberté en toute sécurité.

Il est particulièrement difficile de faire face à ces changements en recourant à des solutions novatrices, car la plupart des ressources du SCC doivent être affectées à des coûts non discrétionnaires ou fixes, ce qui limite la latitude dont celui-ci dispose afin d'apporter les modifications nécessaires à la politique et aux programmes ou même d'effectuer des investissements qui pourraient permettre de réaliser des économies à long terme. De plus, des ajustements doivent être effectués dans le contexte des examens actuels des dépenses et des méthodes de gestion de l'administration fédérale, dans un climat où les relations patronales-syndicales sont souvent difficiles.

D'autre part, la création du nouveau portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile offre au Service des possibilités de renforcer sa capacité de travailler avec d'autres ministères, organismes et ordres de gouvernement et de multiplier ses ressources dans le cadre de partenariats novateurs. Il est possible de réaliser des gains d'efficacité au moyen de l'établissement de services communs et de l'amélioration de l'échange de renseignements au sein du Portefeuille et même de manière plus étendue avec d'autres ministères comme le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Santé Canada et le ministère de la Justice. Le SCC ajuste donc sa gestion et ses opérations internes pour assurer leur intégration au programme plus vaste de la sécurité et de la santé du public.

Le SCC a toujours fait appel aux collectivités qu'il dessert pour aider les délinquants dans leur réinsertion sociale, mais la capacité de celles-ci est variée et souvent limitée. Par conséquent, les services correctionnels communautaires du SCC doivent souvent trouver des façons de compenser. Le SCC peut combler certaines lacunes à court terme, mais il faut un investissement dans la capacité à long terme des collectivités afin d'aider les délinquants dans leurs efforts de réinsertion sociale et, en fin de compte, d'assurer la sécurité des collectivités. Il est essentiel de renforcer la capacité de nos partenaires d'offrir des services de soutien et une aide dans une approche intégrée de la sécurité des collectivités.

La création d'une telle capacité exige la confiance et l'aide de la collectivité. Toutefois, la peur du crime et les préoccupations au sujet de la sécurité publique persistent, notamment chez les

[6] Motiuk, L. *L'évolution de la population carcérale sous responsabilité fédérale – Des difficultés à surmonter*, Association canadienne de justice pénale, rapport de 2004 sur la justice, vol. 19, n° 3)

personnes âgées. La perception du public au sujet du système de justice pénale, en particulier les services correctionnels et la mise en liberté sous condition, résulte en grande partie de quelques incidents notoires qui ont tendance à alimenter la peur et à entraîner des pressions pour qu'on prenne des mesures dans l'immédiat. Le SCC doit donc démontrer dans tout ce qu'il fait qu'il prend l'engagement d'améliorer constamment sa contribution à la sécurité publique en se fondant sur une compréhension claire du mandat que lui confère la loi, les principes d'une approche correctionnelle judicieuse et des droits de la personne et une approche basée sur des preuves en matière d'évaluation et de gestion des risques.

Les attentes accrues du public et, en particulier des victimes, à l'égard de la transparence et les exigences en matière d'échange de renseignements et de systèmes pour les communications entre les organismes présenteront également des possibilités et des difficultés en ce qui concerne l'amélioration de l'interopérabilité et de l'échange de renseignements appropriés ainsi que la protection simultanée des renseignements personnels et de la sécurité de l'information. Les sections qui suivent présentent de façon plus détaillée les défis auxquels fait face le SCC ainsi que les plans et priorités établis pour relever ces défis.

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Le ***résultat stratégique*** du SCC correspond à l'énoncé simple suivant :

Logement et réinsertion sociale efficace et en toute sécurité des délinquants dans les collectivités canadiennes.

Pour permettre d'obtenir ce résultat stratégique, le SCC modernise un certain nombre de systèmes de gestion, dont ceux des ressources humaines et de l'information et les systèmes techniques et financiers. Ces initiatives sont examinées à la section 4 du présent rapport.

Le SCC a considéré deux activités de programme comme étant essentielles à l'obtention de ce résultat stratégique : **prise en charge et garde** et **réadaptation et gestion des cas**. Chaque activité de programme est examinée à tour de rôle dans les sections suivantes, qui établissent les défis connexes, les plans, les affectations des ressources, les résultats escomptés et les méthodes d'établissement de rapports à l'égard desquels le SCC a pris des engagements pour les trois prochains exercices.

2.1 Activité de programme 1 – Prise en charge et garde

Description de l'activité de programme : Administrer des peines au moyen de la garde raisonnable, sécuritaire et humaine.

La « prise en charge et la garde » englobent une gamme étendue d'activités nécessaires pour répondre aux besoins des délinquants en matière de santé et de sécurité. En particulier, la prise en charge consiste à répondre aux besoins de base des détenus, comme la nourriture, les vêtements et les soins de santé mentale et physique. La garde consiste à assurer la sécurité des délinquants dans les établissements et dans les collectivités, ce qui comprend la fourniture d'établissements sécuritaires, l'interdiction des drogues, le placement approprié des délinquants et les pratiques en matière de contrôle des mouvements pour prévenir les incidents liés à l'incompatibilité des délinquants et au risque qu'ils présentent.

Résultat escompté : garde raisonnable, sûre, sécuritaire et humaine.

La « prise en charge et la garde » comprennent les services clés suivantes: *sécurité, services de santé, services en établissement aux détenus* et *services de logement.*

Le total des dépenses et des affectations prévues au titre des ressources humaines pour la réalisation des plans relatifs aux services clés est le suivant :

Ressources financières (en millions de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1,153.3	1,158.9	1,169.1

Ressources humaines (Équivalents temps plein)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
10 530	10 642	10 704

Services de logement et de sécurité

Étant donné les progrès de la technologie et de la recherche et compte tenu de l'évolution du profil des délinquants, voici les priorités et les plans en matière de services clés de logement et de sécurité au titre de l'activité relative à la prise en charge et à la garde :

Priorité : Assurer la sécurité en modernisant les établissements, l'équipement et les stratégies de déploiement du personnel et de gestion des délinquants	**2005-2006**	**2006-2007**	**2007-2008**
	38,2[7]	34,6	34,6
Plans	**Service clé**		
Élaborer un plan de logement et d'immobilisations à long terme afin de mieux répondre aux besoins d'une population de délinquants en pleine évolution, y compris les délinquants autochtones, de concert avec les provinces et les territoires	Services de logement		
Apporter des améliorations physiques aux établissements à sécurité maximale et introduire de nouvelles normes de logement pour ces établissements			
Procéder à un examen des méthodes techniques et de gestion des établissements			
De concert avec les intervenants, concevoir des approches en matière de santé et de sécurité	Sécurité		
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de déploiement du personnel de sécurité			
Mettre en œuvre une stratégie révisée de gestion des gangs			
Appliquer des stratégies efficaces pour empêcher l'entrée d'objets interdits dans les établissements			
Priorité: Assurer la sécurité en acquérant la capacité de recueillir et d'analyser des renseignements de sécurité et en contribuant à l'interopérabilité.	**2005-2006**	**2006-2007**	**2007-2008**
	0,6	0	0
Plans	**Service clé**		
Mettre en œuvre le modèle de renseignements de sécurité à l'échelle nationale.	Sécurité		

[7] Les chiffres sont en millions de dollars.

Ressources financières pour les services de logement (en millions de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
10,9	7,3	7,3

Ressources financières pour la sécurité (en millions de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
27,3	27,3	27,3

Raison d'être

Même si les problèmes liés à l'évolution du profil des délinquants se posent dans tous les établissements fédéraux, ils sont plus graves dans les établissements à sécurité maximale. Étant donné l'évolution du profil des délinquants, le SCC a pris un certain nombre de mesures pour accroître la sécurité au cours de la dernière année, notamment la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la population, l'examen des activités de sécurité dans chaque unité opérationnelle, la mise en œuvre d'un système de profils et d'indicateurs du climat pour prévenir les problèmes, l'établissement d'un nouveau modèle de renseignements de sécurité à l'échelle nationale, le renforcement du rôle des directeurs d'établissement et du personnel des renseignements de sécurité, la création d'un comité de lutte contre l'intimidation et la création d'un comité consultatif stratégique sur la gestion de l'incarcération des membres des organisations criminelles. Il faut mettre en oeuvre de nouvelles stratégies pour faire face aux délinquants à risque élevé et ayant de grands besoins afin d'assurer une réadaptation et une surveillance plus efficaces. Le Service mettra l'accent sur les questions de sécurité suivantes au cours des trois prochaines années.

Établissements

On reconnaît de plus en plus que la conception des établissements et le déploiement efficace du personnel chargé de la sécurité peuvent faciliter l'accès aux programmes et aux interventions tout en maintenant un milieu sécuritaire. Les pénitenciers du SCC sont de petites collectivités autonomes qui fournissent aux détenus des services de base conformément à la loi et aux normes internationales. En 2003-2004, il en a coûté, en moyenne, 65 989 $ pour garder un délinquant dans le système correctionnel fédéral, soit une hausse de 2,4 % par rapport à l'année précédente. Le SCC calcule ses besoins en logement d'après, par exemple, des projections de la population de délinquants en fonction de chaque niveau de sécurité des établissements, des besoins en santé, des exigences des régimes alimentaires, des chiffres projetés pour l'unité spéciale de détention et des besoins en logement dans la collectivité. Un certain nombre de projets et de plans sont en vigueur pour faire face à l'évolution du profil des délinquants, y compris un examen des établissements à sécurité maximale afin de déterminer les améliorations à apporter à l'infrastructure pour renforcer la sécurité du personnel et des détenus. Pour entretenir les établissements correctionnels, il faut acquérir de l'équipement, effectuer des travaux de construction et de rénovation et assurer l'entretien du matériel de surveillance, entretenir les cellules, les aires d'activité, les bâtiments et les terrains.

Le SCC exploite quatre pavillons de ressourcement autochtones en partenariat avec des collectivités autochtones et il a conclu six ententes avec des collectivités de Premières nations aux termes de l'article 81 de la LSCMLC en vue de l'incarcération de délinquants en sécurité minimale et(ou) de leur surveillance dans la collectivité. Étant donné le petit nombre de délinquants inuits, le SCC envisage de regrouper les délinquants inuits dans un établissement dans chaque région et la possibilité d'établir une unité de cheminement autochtone pour les délinquants inuits dans la région de l'Ontario. Le SCC a aussi conclu des accords d'échange de services avec les provinces et les territoires, qui lui permettent d'offrir aux délinquants des services de logement qui répondent mieux à leurs besoins et d'une manière plus économique. Le Service continuera d'examiner les approches novatrices à cet égard.

Matériel et pratiques en matière de sécurité

Le SCC a amorcé des discussions avec ses principaux syndicats pour élaborer de concert des approches en matière de santé et de sécurité. Un Comité consultatif SCC-Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) sur la sécurité communautaire a été créé pour déterminer les domaines où il est possible d'apporter des améliorations, y compris les normes de sécurité concernant les établissements et le matériel, la formation du personnel, les méthodes de surveillance et les programmes communautaires.

De plus, le SCC et l'Union of Canadian Correctional Officers-Syndicat des agents correctionnels du Canada (UCCO-SACC-CSN) collaborent à diverses initiatives portant sur les questions de sécurité qui ont une incidence sur les agents de correction, et les progrès réalisés seront surveillés conjointement dans le cadre des réunions patronales-syndicales

Les gangs et le crime organisé

Le nombre de délinquants associés à des gangs de rue a triplé au cours des trois dernières années. Les gangs participent souvent aux activités du crime organisé. En janvier 2005, 1 670 délinquants (8 % de la population carcérale du SCC) étaient associés à des organisations criminelles. De ce nombre, 1 036 étaient incarcérés et 634 étaient sous surveillance dans la collectivité. Seize pour cent (16 %) des délinquants autochtones de sexe masculin sont affiliés à un gang. Cette hausse peut être attribuée en partie à la nouvelle loi visant à lutter contre le crime organisé et au succès de l'approche intégrée adoptée par les organismes d'application de la loi.

La hausse prévue du nombre de délinquants appartenant à des gangs au cours des deux prochaines années continuera d'exercer des pressions sur les ressources opérationnelles actuelles, au moment où le SCC cherche à faire face à l'incidence négative de ces délinquants sur les autres délinquants, le personnel et le public.

L'un des principaux objectifs du Comité national du renseignement stratégique créé récemment par le SCC consiste à élaborer une stratégie et des lignes directrices concernant la gestion des gangs. Le SCC a entrepris des projets pilotes pour dissuader les Autochtones membres de gangs de s'adonner à des activités criminelles et les aider à réintégrer la société en toute sécurité. La région des Prairies évalue des stratégies précises à cette fin. Forts des succès initiaux des approches utilisées dans les unités de cheminement autochtone, des collectivités et des organismes autochtones participent à une initiative visant à inciter les membres à mettre fin à leur appartenance à des gangs qui fait appel à des équipes multidisciplinaires d'Aînés, d'agents de liaison autochtones et de membres du personnel de gestion des cas. Le SCC continuera

l'élaboration d'une stratégie nationale globale qui offrira la souplesse nécessaire pour faire face de manière appropriée aux différences régionales.

Objets interdits

Les objets interdits dans les établissements constituent un problème connexe. Le SCC a mis en place le matériel et les techniques de détection les plus récents pour empêcher l'entrée de drogues illicites, d'armes et d'autres objets interdits. L'entrée de drogues illicites en particulier suscite des préoccupations, car environ 80 % des délinquants sous responsabilité fédérale ont éprouvé des problèmes de toxicomanie et(ou) d'alcoolisme par le passé. L'abus d'alcool ou d'autres drogues nuit à l'amélioration du comportement, est relié à la propagation des maladies infectieuses et constitue, par conséquent, une menace à la sécurité et à la santé du public. Nous examinons actuellement l'infrastructure matérielle des établissements à sécurité maximale, le recours à la technologie et l'utilisation de méthodes plus ciblées de déploiement des membres du personnel de première ligne afin de prévenir davantage et plus efficacement l'entrée de drogues illicites et d'autres objets interdits dans les établissements.

Échange d'information et de renseignements de sécurité

Pour faire face efficacement aux questions de sécurité susmentionnées, le SCC collabore avec ses partenaires afin de renforcer la capacité de recueillir et d'analyser des renseignements de sécurité. Il faut rendre interopérables les systèmes d'échange de données en matière de justice, un projet coûteux et exigeant beaucoup de ressources. À part les investissements dans la technologie et la gestion de l'information, il faudra à cette fin adopter des approches soigneuses permettant de protéger l'information dont dispose le Service et les renseignements personnels. Le SCC a également conçu et mis en œuvre un système automatisé d'échange de données électroniques avec le Centre canadien de la statistique juridique et il élabore actuellement de nouveaux systèmes de connectivité avec l'Agence des services frontaliers du Canada.

On a conçu récemment un nouveau modèle de renseignements de sécurité à l'échelle nationale qui permettra la collecte, l'analyse et l'échange plus cohérents de données sur le crime organisé, les gangs et les activités terroristes, à l'échelle nationale et internationale. Le SCC envisage la possibilité de renforcer la capacité des agents de renseignements de sécurité de collaborer à des opérations dans la collectivité. Une formation uniforme a été élaborée, et le programme initial a été offert[8].

Stratégie d'évaluation du rendement

Les services clés de sécurité et de logement ont trait à la satisfaction de nos priorités concernant la modernisation des établissements, de l'équipement et des stratégies de déploiement du personnel et le renforcement des capacités de recueillir des renseignements sur la criminalité. Le tableau suivant indique les résultats escomptés, les principaux indicateurs de rendement et les méthodes de gestion du rendement.

[8] Le modèle appuie la politique générale de sécurité nationale du gouvernement. (Le 27 avril 2004, le gouvernement a publié le document intitulé « Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale ». Voir http://www.psepc-sppcc.gc.ca/publications/news/20041213_f.asp pour l'examen de fin d'année de SPPCC)

Service clé	Résultats escomptés	Principaux indicateurs	Stratégie d'évaluation
Logement	Logement des délinquants dans des conditions sûres, sécuritaires et humaines.	Le logement répond à toutes les exigences de la loi et de la politique	Les rapports comprendront des données sur les aspects suivants : - délinquants ayant des besoins spéciaux et disponibilité de cellules réservées à ces détenus - conformité aux normes de sécurité et santé au travail, de sécurité-incendie et gestion des établissements - détenus occupant une cellule en double et raisons de cet état de fait - résultats des ententes conclues aux termes de l'article 81 - nombre et résultats des accords d'échange de services Les analyses comprendront des données propres aux délinquants autochtones et aux délinquantes.
Sécurité	La sécurité et les droits du public, des membres du personnel et des délinquants sont protégés.	Nombre/taux d'incidents de sécurité	Un modèle logique et des stratégies d'évaluation seront créés et serviront à présenter des rapports sur les nouvelles initiatives Analyses quantitatives et qualitative des voies de faits Rapports sur : - les principaux incidents de sécurité qui se sont produits au cours des 10 dernières années – selon le genre de délinquant - les taux de récidive pendant la surveillance et après les deux années suivant la fin de la peine - les mandats de suspension exécutés et non exécutés dans la collectivité

Services de santé et services en établissement

Compte tenu des progrès de la recherche et de l'évolution du profil des délinquants, voici les priorités et les plans en matière de services de santé, en établissement et de logement au titre de l'activité relative à la prise en charge et à la garde.

Priorité : Améliorer la santé et le bien-être	**2005-2006**	**2006-2007**	**2007-2008**
	1,9[9]	0,8	0,8
Plans	**Service clé**		
Mettre en œuvre des approches pour réduire l'exposition à la fumée secondaire dans les établissements	Services de logement / sécurité / services de santé		
Élaborer un cadre d'assurance de la qualité continue pour tous les centres de santé du SCC dans le cadre de l'accréditation des services de santé officiels.	Services de santé		
Concevoir et mettre en place un système automatisé d'information sur la santé			
Introduire un programme de gestion automatisée de la nutrition conforme aux normes alimentaires nationales	Services en établissement		
Mettre en œuvre la Stratégie de développement durable du SCC	Services de logement		
Priorité : Optimiser le continuum de services de santé mentale	**2005-2006**	**2006-2007**	**2007-2008**
	0*	0*	0*
Plans	**Service clé**		
Développer davantage le continuum de soins pour les délinquants souffrant de troubles mentaux de concert avec les partenaires dans le domaine de la santé	Services de santé		
Élaborer une stratégie avec les partenaires pour cerner et traiter les comportements liés au trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) et effectuer des recherches à cet égard			
Priorité : Réduire le risque de transmission des maladies infectieuses	**2005-2006**	**2006-2007**	**2007-2008**
	17,3	16,7	16,7
Plans	**Service clé**		
Collaborer avec les responsables fédéraux et les secteurs de la santé régionaux pour établir une stratégie intégrée de réduction de la transmission des maladies infectieuses	Services de santé		
Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de lutte contre les maladies infectieuses chez les Autochtones			

[9] Les chiffres sont en millions de dollars

* « 0 » indique que des fonds supplémentaires n'ont pas été affectés jusqu'à maintenant.

Ressources financières pour les services de santé (en millions de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
18,1	17,5	17,5

Ressources financières pour les services de logement (en millions de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1,1	0	0

Raison d'être

Aux termes de la LSCMLC, le SCC doit prodiguer à tous les détenus les soins de santé essentiels et leur offrir un accès raisonnable aux soins de santé non essentiels. Le profil plus complexe des délinquants présente des difficultés sur le plan de la gestion, de la réadaptation et de la réinsertion sociale sans danger pour le public. Les handicaps physiques et mentaux ajoutent au défi. Les problèmes de santé sont encore plus épineux dans le cas des délinquants autochtones[10]. De plus, la prévalence des maladies infectieuses chez les délinquants constitue un risque pour la santé publique qu'il faut gérer.

Réduction de l'exposition à la fumée secondaire

Le SCC est déterminé à offrir un environnement sécuritaire et sain à son personnel, aux délinquants et au grand public. Il élabore une stratégie pour réduire l'exposition à la fumée secondaire de manière à protéger la sécurité et à respecter le rôle spécial que joue le tabac dans la vie spirituelle des délinquants autochtones. Des consultations ont eu lieu au cours de l'été 2004 avec les syndicats, le personnel, les comités consultatifs de citoyens, les partenaires clés, les intervenants et les délinquants pour définir les enjeux à examiner pour la mise en œuvre de l'interdiction de fumer à l'intérieur.

Système et cadre d'information sur les soins de santé

La méthode actuelle de collecte manuelle de renseignements sur les soins de santé prodigués aux délinquants réduit la capacité du SCC de prévoir les besoins des délinquants en matière de soins de santé et les ressources à y consacrer. Par conséquent, le SCC conçoit un système automatisé de gestion de l'information sur les soins de santé, qui répondra également à la nécessité d'avoir des renseignements plus précis et globaux sur la santé mentale. Le SCC pourra ainsi mieux déployer ses ressources limitées en matière de soins de santé pour répondre aux besoins des délinquants.

Accréditation des services de santé et assurance de la qualité

Étant donné l'obligation de rendre davantage de comptes au public sur les services de santé, le SCC est déterminé à mettre en oeuvre un processus d'amélioration de la qualité afin de répondre aux besoins de tous ses hôpitaux et infirmeries et de lui permettre d'obtenir son accréditation à titre d'organisme de prestation de services de santé.

[10] *Enquête sur les délinquants autochtones : examen de dossiers et entrevues* (Direction de la recherche du SCC, septembre 1997)

Programme de gestion de la nutrition

Le SCC administre les peines des délinquants au moyen de la garde raisonnable, sécuritaire et humaine. Cela comprend la responsabilité d'offrir aux délinquants des repas nutritifs et équilibrés selon le Guide alimentaire canadien et répondant aux besoins religieux et médicaux. À l'heure actuelle, le SCC met l'accent sur la mise à jour des normes d'alimentation afin de se conformer au Guide alimentaire canadien révisé et de satisfaire aux des exigences en matière de régime alimentaire.

Développement durable

Le Service doit se conformer aux normes reconnues concernant un milieu de travail et de vie propre. La Stratégie de développement durable (SDD) du SCC vise à protéger la santé et la sécurité des délinquants, du personnel et du public et à atténuer dans la mesure du possible les incidences environnementales des programmes et des activités du SCC, conformément à la politique de l'administration fédérale. Il est prévu d'introduire un cadre de responsabilité axée sur les résultats et de présentation de rapports pour la mise en œuvre des cibles de la SDD pour 2004-2007 et d'accélérer le programme de gestion des sites contaminés du SCC, financé en grande partie au moyen d'une affectation spéciale sur dix ans prévue dans le budget fédéral de 2004.

Santé mentale et TSAF

Le nombre de détenus qui ont des problèmes de santé mentale s'accroît même si le nombre global d'admissions diminue. Un peu plus d'un délinquant sur dix détenus dans un pénitencier fédéral a été considéré à l'admission comme présentant des problèmes de santé mentale, et cette proportion a augmenté depuis 1996-1997 (de 7 à 11 %). Une délinquante sur cinq détenues dans un pénitencier fédéral était considérée à l'admission comme présentant des problèmes de santé mentale, et cette proportion s'est accrue depuis 1996-1997 (de 14 à 21 %)[11].

Il est difficile pour le SCC d'offrir des soins de santé mentale de qualité et de répondre aux besoins de ces délinquants pendant leur incarcération et après leur mise en liberté en raison de la hausse des coûts de prestation de ces soins, de la demande de ressources communautaires en matière de santé mentale, de la capacité limitée d'évaluation clinique de la santé mentale à l'admission, des options limitées en matière de soins intermédiaires, des conditions physiques de certains centres de traitement et de la difficulté de recruter des spécialistes affectés au milieu carcéral.

Le SCC a pris les premières mesures pour offrir des soins de santé mentale dans la collectivité en élaborant des modèles de rechange en matière de centres résidentiels communautaires. Le Service élabore les exigences d'une stratégie globale de santé mentale dans la collectivité. La mise en œuvre exigera l'instauration d'un partenariat actif avec les collectivités et un financement. La stratégie devrait se solder par un moins grand nombre de manquements aux conditions de la libération conditionnelle des délinquants après leur mise en liberté et des interventions plus rapides lorsque les facteurs de risque changeront ou qu'un manquement se produira.

---

[11] Motiuk, L. *L'évolution de la population carcérale sous responsabilité fédérale – Des difficultés à surmonter*, Association canadienne de justice pénale, rapport de 2004 sur la justice, vol. 19, n° 3)

Une question connexe qui suscite des préoccupations sur le plan de la santé est l'identification et la gestion du nombre élevé prévu de délinquants atteints du TSAF dans les établissements fédéraux, y compris la surreprésentation des délinquants autochtones dans ce groupe. Le personnel doit avoir des interactions plus directes, plus intensives et plus fréquentes avec ces délinquants en raison de comportements associés à cet état comme les impulsions, la déficience de la mémoire à court terme et l'incapacité d'établir une distinction entre la cause et l'effet. Comme le TSAF est un handicap permanent, il faut offrir un continuum de soins et des interventions de niveau élevé pendant toute la peine et après l'expiration du mandat. Le SCC continue d'investir dans la recherche sur le TSAF et projette d'élaborer et de mettre en œuvre un outil de dépistage correctionnel valide qui pourrait servir à dépister les délinquants atteints du TSAF au moment de leur admission. En outre, le SCC définira des stratégies d'intervention avec Santé Canada, qui feront l'objet de projets pilotes dans divers endroits du pays.

Maladies infectieuses

Les taux de VIH/sida, d'hépatite B et d'hépatite C dans les établissements du SCC ne sont pas précis, car les données sont fondées uniquement sur les déclarations des délinquants. Toutefois, la participation des détenus à des activités à risque élevé comme le tatouage et l'injection de drogues illicites accroît le risque de transmettre des maladies infectieuses non seulement dans les établissements, mais à terme dans la collectivité. Un modèle de pratiques plus sécuritaires de tatouage sera mis en œuvre dans certaines unités opérationnelles en 2005. Le projet pilote vise surtout à réduire au minimum le risque de transmission de maladies infectieuses dans la population carcérale, chez le personnel et dans l'ensemble de la société. Pour aider à réduire la transmission des maladies infectieuses, divers services de prévention sont offerts comme l'éducation sanitaire, les examens volontaires pour permettre le dépistage précoce, le traitement rapide des infections, et le matériel comme les condoms, les digues dentaires et l'eau de Javel. De plus, tous les détenus qui souffrent de toxicomanie opiacée grave et qui sont considérés comme des candidats appropriés au traitement d'entretien à la méthadone ont accès à la méthadone.

Le SCC élabore actuellement une stratégie de lutte contre les maladies infectieuses chez les Autochtones pour offrir des services de santé adaptés aux différences culturelles. Des Cercles des gardiens du savoir, un programme d'éducation et d'entraide par les pairs autochtones, continueront de servir à former des pairs dirigeants autochtones qui mettront l'accent sur les mesures de réduction des préjudices. De plus, le SCC collabore avec l'Agence de santé publique du Canada et les responsables régionaux de la santé publique afin d'insister sur la nécessité d'intégrer les besoins des délinquants dans l'établissement de stratégies coordonnées à l'échelle de l'administration fédérale afin de prévenir les maladies contagieuses et infectieuses et de lutter contre celles-ci (par exemple, le SRAS dans la collectivité en 2003)[12]. Un Comité directeur national du SCC sur les maladies infectieuses composé de représentants de l'Agence de santé publique du Canada, de la Direction des services de santé, du Secteur des ressources humaines et des syndicats d'employés du SCC ainsi que de médecins conseils en santé publique provinciaux se rencontrent tous les trimestres afin d'examiner les questions relatives aux maladies infectieuses et de déterminer d'autres stratégies à examiner.

[12] Pour de plus amples renseignements sur la gestion des maladies infectieuses au SCC, voir le Rapport sur la prévention et le contrôle des maladies infectieuses dans les pénitenciers fédéraux canadiens, 2000-2001, publié en avril 2003. (Voir http://www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/infectiousdiseases/index_f.shtml.)

Stratégie d'évaluation du rendement

Les services de santé et les services en établissement sont des services clés qui ont trait à la satisfaction de nos priorités concernant l'optimisation des soins de santé mentale, la réduction du risque de transmission des maladies et l'amélioration de la santé et du bien-être du personnel et des délinquants. Le tableau suivant indique les résultats escomptés, les principaux indicateurs de rendement et les méthodes de gestion du rendement.

Service clé	Résultats escomptés	Principaux indicateurs	Stratégie d'évaluation
Santé	Les délinquants bénéficient de soins de santé essentiels conformément aux normes professionnelles reconnues.	Évaluations de la santé effectuées à l'admission et services offerts selon les normes professionnelles.	Les rapports comprendront des données sur les aspects suivants : - nombre et taux connus[13] d'infection à VIH, à l'hépatite B et à l'hépatite C au moment de l'admission. - services et programmes de santé mentale disponibles. - prévention du suicide - consentement aux services de santé - plaintes et griefs des détenus accueillis concernant les soins de santé Un modèle logique et une stratégie d'évaluation seront établis pour présenter des rapports sur l'initiative visant à réduire la fumée secondaire. Un modèle logique et une stratégie d'évaluation seront élaborés pour le TSAF Les analyses comprendront des données propres aux délinquants autochtones et aux délinquantes
Logement	Le logement des délinquants est sûr, sécuritaire et humain.	Le logement répond à toutes les prescriptions de la loi et de la politique	Rapport d'étape sur la Stratégie de développement durable
Services en établissement	Les services en établissement contribuent à la gestion sûre, sécuritaire et humaine des délinquants.	Milieux de travail et de vie propres selon les normes reconnues, fourniture de repas nutritifs et équilibrés selon le Guide alimentaire canadien et répondant aux besoins religieux et médicaux des délinquants, fourniture de vêtements et achat d'effets personnels selon la politique	Des rapports seront présentés sur la conformité aux normes

[13] Les délinquants ont le droit de ne pas s'identifier.

2.2 Activité de programme 2 : Réadaptation et gestion des cas

Description de l'activité de programme : Aide à la réadaptation et à la réinsertion sans danger pour le public des délinquants dans les collectivités.

La gestion des cas, y compris l'évaluation des risques et l'élaboration de plans correctionnels, est un processus permanent qui commence lorsque les délinquants entrent dans le système correctionnel et qui se poursuit tant que ceux-ci font l'objet d'une surveillance, dans un pénitencier ou dans la collectivité. La gestion des cas vise en grande partie à atteindre l'objectif de la réadaptation. L'incarcération et la surveillance ne permettent pas à elles seules de produire les changements à long terme dont ont besoin bien des délinquants pour pouvoir mener une vie productive à titre de citoyens respectueux des lois dans la collectivité. Il faut offrir des programmes correctionnels, en établissement et dans la collectivité, pour produire des changements de comportement positifs. Les programmes de réadaptation définis dans les plans correctionnels des délinquants visent à traiter les problèmes qui se rapportent directement à leur comportement criminel et qui nuisent à leur capacité de fonctionner dans la société, comme la toxicomanie et l'alcoolisme, la maîtrise de la colère et les piètres relations interpersonnelles. D'autres programmes et interventions visent l'acquisition de connaissances pratiques comme l'employabilité, l'alphabétisation et l'art d'être parent pour accroître les possibilités de réinsertion sociale sans danger pour le public. Pour obtenir un changement durable, les collectivités doivent fournir le soutien et l'aide nécessaires pendant que les délinquants sont sous surveillance et après l'expiration de leur peine.

Résultat escompté : Réinsertion sociale en toute sécurité au moment le plus opportun conformément à la loi.

« La « gestion des cas et la réadaptation » comprennent les programmes ou services clés suivants : *établissement et exécution des programmes*, *gestion des cas*, rémunération des détenus[14] et *CORCAN*.

Le total des dépenses et des affectations prévues au titre des ressources humaines pour ces programmes ou services clés est le suivant :

Ressources financières (en millions de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
443,9	441,1	442,5

Ressources humaines (équivalents temps plein)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
4 133	4 172	4 196

[14] Comme il n'y a pas de priorités ou de plans associés à la rémunération des détenus, elle n'est pas examinée dans la présente section.

Établissement et exécution des programmes, et CORCAN

Étant donné les progrès de la recherche et l'évolution du profil des délinquants, voici les priorités et les plans en matière de services pour l'établissement et l'exécution des programmes, et CORCAN, au titre de l'activité relative à la réadaptation et à la gestion des cas.

Priorité : Élaborer et mettre en oeuvre des programmes ciblés et des stratégies de gestion des cas pour les délinquants à risque élevé, les délinquantes et les délinquants autochtones	**2005-2006**	**2006-2007**	**2007-2008**
	1,5[15]	1,5	1,5
Plans	**Service clé**		
Élaborer et mettre en oeuvre la Stratégie nationale concernant les Autochtones pour répondre aux besoins des délinquants des Premières nations, métis et inuits	Établissement et exécution des programmes		
Étendre les approches visant à gérer d'une manière sécuritaire les délinquants à risque élevé et ayant de grands besoins			
Mettre en œuvre un continuum de formation professionnelle et de possibilité d'acquérir des compétences reliées à l'employabilité pour les délinquants à risque élevé ayant de grands besoins	CORCAN		

Ressources financiers pour l'établissement et l'exécution des programmes (en millions de dollars

2005-2006	**2006-2007**	**2007-2008**
1,5	1,5	1,5

Raison d'être

L'objectif du SCC consiste à offrir des programmes qui répondent aux besoins des délinquants sous responsabilité fédérale au moment le plus approprié de leur peine. Aujourd'hui, selon les évaluations des délinquants, les besoins liés à la criminalité sont de plus en plus diversifiés, d'où les renvois à des programmes multiples et la difficulté accrue d'établir un calendrier. Il faut établir les priorités des programmes en tenant compte du risque pour la sécurité publique et de la longueur de la peine. Cela doit aussi comprendre des moyens efficaces de faire en sorte que tous les délinquants suivent leur plan correctionnel et qu'ils bénéficient de possibilités plus structurées d'utiliser leur temps. La capacité des programmes et les taux de participation à ceux-ci ont augmenté, en particulier dans le cas des délinquants sous surveillance, mais la demande s'accroît encore plus rapidement. Il faudra donc investir dans des interventions et des programmes plus ciblés, spécialement pour les délinquants autochtones, les délinquantes et les délinquants purgeant une peine d'emprisonnement à perpétuité. De plus, le SCC doit s'employer à renforcer la capacité de la collectivité de maintenir les compétences prosociales que les délinquants acquièrent dans le cadre des programmes.

[15] Les chiffres sont en millions de dollars

Améliorations des programmes ciblés

Programmes et interventions à l'intention des Autochtones

Une partie importante des programmes élaborés et exécutés s'adresse aux délinquants autochtones. Ceux-ci constituent 18,5 % des délinquants qui purgent une peine dans un établissement fédéral et 12,9 % des délinquants dans la collectivité[16] contre 2,7 % de la population adulte du Canada[17]. Une plus grande proportion de délinquants autochtones que de délinquants non autochtones purgent une peine à la suite d'un crime de violence. Par exemple, l'infraction à l'origine de la peine actuelle de 40 % des Inuits, de 39 % des membres des Premières nations et de 33 % des Métis est une agression grave contre 26 % dans le cas des délinquants non autochtones[18].

Les délinquants autochtones sont plus susceptibles que les délinquants non autochtones d'avoir déjà purgé une peine pendant leur jeunesse ou à l'âge adulte (97 % contre 90 %)[19]. Il y a aussi plus de chances qu'ils aient déjà comparu devant le tribunal de la jeunesse que dans le cas des non-Autochtones (68 % contre 46 %). De plus, les délinquants autochtones de sexe masculin sont plus susceptibles que les délinquants non autochtones d'être classés en sécurité maximale à l'admission (27 % contre 23 %), d'être considérés comme étant à risque élevé de récidiver (76 % contre 61 %) et d'avoir manqué aux conditions de la mise en liberté sous condition (49 % contre 45 %[20]. Seize pour cent (16 %) sont associés à des gangs et(ou) au crime organisé[21]. Les délinquants autochtones ont consommé des drogues et(ou) de l'alcool à un âge précoce dans une proportion de 60,4 % et de 57,9 %, ont été victimes de violence physique (45 %), de l'absence ou de la négligence de leurs parents (41 %) et ont été élevés sous la tutelle de la société (28 %)[22]. Enfin, les délinquants autochtones ont tendance à être plus jeunes[23], à avoir des problèmes de santé plus graves et à avoir des besoins beaucoup plus grands (p. ex. emploi et éducation). Il faut élaborer des programmes spéciaux pour les Autochtones afin d'améliorer ces résultats.

La surreprésentation des Autochtones en milieu carcéral traduit des problèmes systémiques de longue date qui vont bien au-delà de la capacité du seul SCC. Néanmoins, le SCC peut contribuer à renverser le cycle des taux d'incarcération et de récidive élevés chez les Autochtones en concevant des interventions efficaces mieux adaptées aux différences culturelles et plus appropriées. Le SCC a établi un continuum de soins pour les services correctionnels à l'intention des Autochtones afin de favoriser la participation des collectivités autochtones depuis l'admission jusqu'à la mise en liberté des délinquants.

---

[16] *Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (SPPCC, déc. 2004)

[17] Recensement de 2001

[18] Source : Direction de la recherche du SCC : Profil comparatif des délinquants des Premières nations, métis, inuits et non autochtones sous responsabilité fédérale, janvier 2003.

[19] Source : Ces statistiques sont des estimations fondées sur les données relatives aux délinquants de sexe masculin de la Direction de la recherche du SCC. Système de profils et d'indicateurs du climat, 31 mars 2004.

[20] Ibid.

[21] Statistiques internes du SCC (Évaluation du rendement)

[22] *Enquête sur les délinquants autochtones : examen de dossiers et entrevues* (Direction de la recherche du SCC, septembre 1997)

[23] Parmi les délinquants admis dans un pénitencier fédéral en 2003-2004, 51 % des délinquants autochtones avaient moins de 30 ans contre 38,4 % chez les délinquants non autochtones. (Source : *Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, SPPCC, déc. 2004)

L'initiative de l'Approche correctionnelle judicieuse a permis d'accorder 18,6 millions de dollars sur cinq ans (de 2000-2001 à 2004-2005) pour créer des partenariats et des stratégies afin d'assurer la réinsertion sociale sûre et au moment opportun des délinquants autochtones. En particulier, des ressources ont été consacrées à l'amélioration des programmes destinés aux délinquants autochtones, y compris les délinquants inuits, aux interventions culturelles et spirituelles dans les établissements, à la participation des membres des collectivités autochtones et des Aînés aux activités des établissements et à la sensibilisation et à la participation des collectivités autochtones à la prestation de services correctionnels aux délinquants autochtones dans la collectivité. Ces initiatives sont conformes à la priorité du gouvernement du Canada visant à réduire la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice et à accroître la sécurité des collectivités autochtones comme le préconisent les discours du Trône depuis 2001.

Selon une évaluation, par suite de la stratégie à l'intention des Autochtones, les collectivités autochtones ont accu leur participation et leur soutien, ce qui a contribué aux réductions modestes du taux de récidive dans la collectivité. Toutefois, les problèmes à l'origine de la stratégie initiale pour les Autochtones persistent, et il faut adopter une stratégie à long terme. Le SCC et la Commission nationale des libérations conditionnelles cherchent à tirer parti des éléments couronnés de succès de l'initiative. La stratégie s'applique en partie à la formation visant l'acquisition de compétences relatives à l'employabilité et au placement professionnel.

Programmes à l'intention des délinquants à risque élevé et(ou) ayant de grands besoins

Stratégie d'intervention basée sur la motivation (SIBM)

Le SCC a élaboré des méthodes novatrices de gestion des délinquants ayant un comportement perturbateur et réfractaires à la planification de la réinsertion sociale, et il effectue actuellement des recherches dans ce domaine. La Stratégie d'interventions correctionnelles intégrées (SICI) fait appel à des unités et à des programmes spéciaux pour inciter les délinquants à participer plus activement à leur plan correctionnel. Des projets pilotes font actuellement l'objet d'une évaluation. De plus, le SCC a conçu et il examine actuellement des interventions pour promouvoir l'élaboration de plans et de programmes correctionnels auprès des délinquants réfractaires. La Stratégie d'intervention basée sur la motivation (SIBM) est une méthode de formation dans le cadre de laquelle on enseigne au personnel chargé de la sécurité, de la gestion des cas et des programmes à communiquer plus efficacement avec les délinquants et à promouvoir un changement de comportement prosocial. La SIBM encourage également la communication et le travail d'équipe chez le personnel.

Programmes à l'intention des délinquants purgeant une peine d'emprisonnement à perpétuité

Le SCC a pris un certain nombre d'initiatives afin d'aider les délinquants purgeant une peine d'emprisonnement à perpétuité à s'adapter à la vie carcérale et d'accroître leurs chances de réintégrer la société sans mettre le public en danger si la Commission nationale des libérations conditionnelles leur accorde une mise en liberté. Le concept « Option-Vie » a été mis en œuvre par le Groupe national de ressources d'Option-vie, composé du SCC, de la CNLC et d'organismes non gouvernementaux partenaires, pour guider l'élaboration de programmes et d'activités visant à structurer l'utilisation de leur temps. Le concept Option-Vie comprend des intervenants accompagnateurs et des intervenants externes. Les intervenants accompagnateurs sont des « condamnés à perpétuité » ou des délinquants purgeant une peine de longue durée qui ont réussi à purger cinq ans de leur peine en liberté sous condition dans la collectivité. Ils prodiguent des conseils et leur appui aux autres condamnés à perpétuité dans les établissements.

Les intervenants externes aident les bureaux de surveillance dans la collectivité, les organismes à contrat et les organismes sociaux à accorder un soutien aux délinquants condamnés à perpétuité en liberté sous condition. Le SCC élaborera et évaluera des interventions précises qui tiennent compte des difficultés de l'adaptation, de l'intégration et de la transition dans la collectivité que rencontrent souvent les délinquants purgeant une peine d'emprisonnement à perpétuité. Ces interventions appuieront les programmes correctionnels existants conçus pour faire face au comportement criminel.

Programmes à l'intention des délinquantes

L'élaboration de programmes est une activité permanente qui se déroule dans le cadre de la Stratégie des programmes pour délinquantes (révisée en 2004). Les programmes à l'intention des délinquantes sont conçus d'après les connaissances les plus récentes des raisons pour lesquelles les femmes commettent des crimes et les stratégies efficaces utilisées pour changer leur comportement. On examine régulièrement les programmes correctionnels pour s'assurer qu'ils sont toujours efficaces. On examine aussi la nécessité d'élaborer un programme de prévention de la violence conçu spécialement pour les femmes.

Programmes pour délinquantes toxicomanes

La toxicomanie est un grave problème au SCC, comme c'est le cas dans tous les services correctionnels du monde, et constitue un obstacle à la réinsertion sociale. Selon les études du SCC, il existe un rapport entre la criminalité et la toxicomanie. En plus des stratégies visant à prévenir l'entree de drogues illicites dans les établissements et des défis à relever sur le plan du traitement, le SCC a adopté un certain nombre de stratégies préventives, dont la fourniture de matériel pédagogique, la mise en œuvre d'unités de soutien intensif pour les délinquants qui ont pris l'engagement d'adopter un mode de vie sans drogues pendant leur incarcération et les études sur l'abus d'alcool et d'autres drogues que réalise le Centre de recherche en toxicomanie du SCC pour étayer les politiques et les programmes. Ces stratégies contribuent à la gestion des toxicomanies et à la réduction des conséquences néfastes de la consommation de drogues à l'appui de la Stratégie canadienne antidrogue.

Depuis la fin des années 1980, le SCC offre des interventions aux délinquants ayant des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie. À partir des recommandations d'experts internationaux et des résultats positifs d'évaluations, le SCC a élaboré et mis en œuvre une version révisée de ses programmes pour délinquants toxicomanes, qui ont fait l'objet d'une accréditation internationale en décembre 2003. Le SCC continue d'améliorer ces programmes à l'intention des délinquantes, des délinquants autochtones et des délinquants de divers groupes culturels pour en accroître l'efficacité.

Compétences reliées à l'employabilité et possibilités d'emploi

CORCAN, organisme de service spécial, est un des éléments essentiels du programme de réadaptation du SCC. Son mandat consiste à aider à la réinsertion sociale des délinquants sans mettre en danger le public en fournissant des possibilités d'emploi et d'acquisition de compétences reliées à l'employabilité aux délinquants qui sont incarcérés et, pendant de brèves périodes, à ceux qui ont été mis en liberté. Fixer un but bien précis aux détenus aide à maintenir un milieu sûr dans les établissements. Permettre aux délinquants d'acquérir l'expérience et les compétences professionnelles dont ils ont besoin pour devenir des citoyens productifs quand ils

réintègrent la collectivité aide les détenus à réussir leur réinsertion sociale et réduit les risques de récidive.

CORCAN compte 36 unités de production dans tout le Canada. Dans la mesure du possible, compte tenu du milieu carcéral et des impératifs de formation, les ateliers de CORCAN fonctionnent suivant les pratiques de l'entreprise privée. Les programmes de CORCAN permettent aussi au personnel du SCC d'observer les délinquants dans un milieu de travail réel pour évaluer l'efficacité d'autres programmes, comme ceux visant à maîtriser la colère et à traiter les toxicomanes. La recherche effectuée par le Service révèle que les délinquants qui participent au programme d'emploi de CORCAN récidivent moins, surtout ceux qui sont en liberté conditionnelle[24]. Étant donné les liens entre les établissements et la collectivité, lorsque les délinquants sont mis en liberté, ils sont orientés vers les services d'emploi dans la collectivité. En 2003-2004, 1 263 délinquants ont trouvé un emploi après avoir fait appel à ces services dans les domaines de la construction, des métiers, de l'accueil, des services de concierge, de la fabrication et des services d'alimentation et des boissons.

Dans son rapport récent sur les délinquantes, la Commission canadienne des droits de la personne a recommandé que le SCC tienne compte du sexe dans ses programmes d'emploi et de préparation à l'emploi à l'intention des délinquantes, y compris la création de possibilités d'emploi dans la collectivité. Un programme de compétences relatives à l'employabilité (agréé par le Conference Board du Canada) fera l'objet d'un projet pilote dans deux établissements pour femmes en 2005-2006. Le programme vise à améliorer l'employabilité des délinquantes au moyen de l'acquisition de compétences.

[24] FORUM - Recherche sur l'actualité correctionnelle, janvier 1996, vol. 8, n° 1

Stratégie d'évaluation du rendement

L'établissement et l'exécution des programmes ainsi que CORCAN sont des services clés liés à la réinsertion sociale des délinquants. Le tableau suivant indique les résultats escomptés, les principaux indicateurs de rendement et les méthodes de gestion du rendement.

Service clé	Résultats escomptés	Principaux indicateurs	Stratégie d'évaluation
Établissement et exécution des programmes	Accès aux programmes visant à répondre aux besoins définis des délinquants et à contribuer à leur réinsertion sociale	Nombre/pourcentage de délinquants qui terminent les programmes dans les établissements et dans la collectivité	Les rapports comprendront des données sur les aspects suivants : - nombre et genre de programmes devant être offerts dans la collectivité et en établissement - inscription des délinquants selon le genre de programme - programmes terminés selon le genre de programme - incidence des programmes sur les taux de récidive, dans la mesure du possible Les analyses comprendront des données propres aux délinquants autochtones et aux délinquantes.
CORCAN	Prestation de possibilités d'emploi aux délinquants et acquisition par ceux-ci de compétences reliées à l'employabilité	- Nombre/ pourcentage de délinquants inscrits à la préparation à l'emploi; - nombre/ pourcentage de certificats obtenus; - nombre/ pourcentage de délinquants recevant des services dans la collectivité; - nombre/ pourcentage de délinquants ayant trouvé un emploi dans la collectivité	Les rapports comprendront les données disponibles sur les principaux indicateurs définis. Les analyses comprendront des données propres aux délinquants autochtones et aux délinquantes.

Gestion des cas

Étant donné les progrès de la recherche et l'évolution du profil des délinquants, voici les priorités et les plans en matière de services clés pour la gestion des cas au titre de l'activité relative à la réadaptation et à la gestion des cas.

Priorité : Mettre à jour les stratégies de gestion des cas et de surveillance	**2005-2006**	**2006-2007**	**2007-2008**
	11,0[25]	11,0	11,0
Plans	**Service clé**		
Réviser les politiques et les pratiques en matière de gestion des cas pour tenir compte de l'évolution du profil des délinquants	Gestion des cas		
Élaborer un instrument de classement initial des détenus selon le niveau de sécurité et le sexe et mettre en œuvre l'instrument de reclassement pour les délinquantes			
Mener à terme le projet de connectivité du Système de gestion des délinquants (SGD) avec toutes les régions			
Améliorer la surveillance des délinquants en liberté d'office, en liberté d'office assortie d'une assignation à résidence ou faisant l'objet d'une ordonnance de surveillance de longue durée et l'exécution des programmes à leur intention en partenariat avec les organismes communautaires			
Améliorer l'efficacité des centres correctionnels communautaires et accroître les solutions de rechange dans la collectivité			
Examiner l'utilisation de technologies et de pratiques novatrices pour améliorer la surveillance dans la collectivité			
Priorité : Accroître la capacité des collectivités d'appuyer la réinsertion sociale des délinquants en toute sécurité et au moment opportun	**2005-2006**	**2006-2007**	**2007-2008**
	4,4	4,4	4,4
Plans	**Service clé**		
Amener les citoyens et les collectivités à participer davantage aux activités correctionnelles et renforcer les partenariats à l'intérieur du système de justice pénale	Gestion des cas		
Accroître la participation des collectivités autochtones dans le modèle de continuum de soins offerts aux délinquants autochtones			

[25] Les chiffres sont en millions de dollars.

Ressources financières pour la gestion des cas (en millions de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
15,4	15,4	15,4

Raison d'être

Les pratiques de gestion des cas doivent tenir compte de l'évolution du profil de la population carcérale. Les politiques en matière de gestion des cas sont améliorées actuellement pour permettre la gestion efficace des délinquants. Les révisions permettront également de tenir compte des différences culturelles et du sexe dans les politiques et les pratiques. À cette fin, le SCC élaborera un classement initial des détenus selon le niveau de sécurité et le sexe et il mettra en œuvre l'instrument de reclassement pour les délinquantes.

Échange d'information

L'échange approprié d'information avec les partenaires du système de justice pénale est essentiel à la gestion efficace des cas. Depuis 2003, la plate-forme du Système de gestion des délinquants a permis d'établir une connectivité avec la plupart des partenaires du SCC au sein du système de justice pénale, à savoir les services correctionnels provinciaux, les commissions des libérations conditionnelles provinciales, les établissements résidentiels communautaires et les services de police. La connectivité sera terminée d'ici la fin de mars 2005 dans les régions de l'Atlantique, du Québec et du Pacifique, et d'ici la fin de mars 2006, dans les régions de l'Ontario et des Prairies.

Surveillance dans la collectivité

Selon des données récentes, il y a eu une réduction du nombre de semi-libertés accordées, qui sont importantes pour la réinsertion sociale graduelle des délinquants, et il y a eu une hausse correspondante du nombre de premières mises en liberté d'office (après les deux tiers de la peine) de délinquants. Il faut donc mettre l'accent sur le renforcement de la surveillance communautaire, dans le cadre de partenariats avec la police, les organismes communautaires et les intervenants, le renforcement de la capacité de surveillance des délinquants, l'amélioration des communications entre les agents de libération conditionnelle dans la collectivité et les agents de libération conditionnelle en établissement, d'une part, et la collectivité, d'autre part, et la mise sur pied d'un réseau de ressources viable dans la collectivité d'accueil du délinquant.

Le SCC examine également de nouvelles méthodes et technologies de surveillance des délinquants dans la collectivité et il continuera d'évaluer la viabilité de la surveillance électronique à titre de complément des méthodes de surveillance actuelles.

Programmes communautaires

L'amélioration de la surveillance doit s'appuyer sur des programmes communautaires renforcés. Le Programme de suivi dans la collectivité est un programme générique visant à améliorer l'accès au moment opportun aux programmes correctionnels communautaires et aux services d'assistance postpénale pour les délinquants à risque élevé, surtout dans les régions rurales. Le programme d'admission continue répond aux besoins et aux difficultés en constante évolution auxquels font face les délinquants dans leur réinsertion sociale. Le programme est offert par des animateurs qualifiés et formés, dont des agents de libération conditionnelle dans la collectivité,

des fournisseurs de services d'organismes non gouvernementaux, des agents de libération conditionnelle et des psychologues dans la collectivité.

Engagement des citoyens

Le SCC renforce ses programmes pour les bénévoles et les comités consultatifs communautaires et il fait appel à leur aide pour préparer les collectivités d'accueil à appuyer plus efficacement la réinsertion sociale des délinquants sans mettre en danger le public. À titre d'exemple, mentionnons l'initiative des cercles de soutien et de responsabilité (CSR), lancée par la Division de l'aumônerie du SCC. Les CSR ont été créés surtout pour aider les délinquants à s'adapter à la vie en société après la fin de leur peine et à demeurer des citoyens respectueux des lois. Grâce à la participation active des collectivités, les délinquants sont plus susceptibles de bénéficier du soutien dont ils ont besoin afin de réintégrer la société avec succès. Le SCC examine sa capacité d'étendre cette approche à tous les délinquants à risque élevé.

Les collectivités participent de plus en plus aux méthodes de la justice réparatrice. Le crime et les conflits sont considérés principalement comme un préjudice causé aux personnes et aux relations. L'accent est mis sur la prestation d'un soutien aux personnes touchées (victimes, délinquants, familles, collectivité) et les possibilités de participation et de communication en toute sécurité. Les méthodes de la justice réparatrice encouragent la reddition de comptes, la sécurité, la réparation et des sentiments de satisfaction, de guérison et de pardon. Selon les conclusions d'études préliminaires, il y a des incidences positives sur les victimes, les délinquants et les collectivités, y compris un niveau élevé de satisfaction chez toutes les parties, de conformité aux accords de restitution et de réparation et une réduction de la récidive comparativement aux approches traditionnelles.

Centres correctionnels communautaires

Les centres correctionnels communautaires sont des établissements résidentiels gérés par le SCC. Conçus au début pour accueillir les délinquants mis en liberté discrétionnaire, comme la semi-liberté, par suite de l'évolution du profil des délinquants, ils servent maintenant en grande partie à loger des délinquants en liberté non discrétionnaire comme la liberté d'office ou les délinquants assujettis à une ordonnance de surveillance de longue durée. Cette situation présente des difficultés sur le plan de la surveillance, des services et des programmes offerts aux délinquants. Différentes options sont analysées pour résoudre ces difficultés, y compris la présence accrue du personnel, la disponibilité de services spécialisés, des solutions de rechange à la surveillance (centres de cautionnement et de libération conditionnelle, surveillance électronique, surveillance structurée), formation en techniques d'intervention et placement de ces délinquants dans les établissements à sécurité minimale.

Éducation du public

Aux termes de la LSCMLC, il faut mettre en œuvre un « programme d'éducation du public » sur les activités du Service. Des collectivités et des citoyens informés et coopératifs sont plus susceptibles d'être prêts à accueillir les délinquants de retour dans leurs collectivités et à les aider dans leur réinsertion sociale sans qu'ils mettent en danger la sécurité du public. Le SCC encourage activement les Canadiens à participer à l'élaboration des politiques et des pratiques, mais leur connaissance du système de justice est limitée. S'ils connaissent mieux les aspects complexes du système correctionnel, les consultations sur les politiques et les pratiques seront plus éclairées, et ils participeront davantage aux activités correctionnelles. Le SCC a élaboré une stratégie de communication et de consultation plus proactive pour répondre aux préoccupations

particulières de divers segments de la population, y compris les médias, la classe politique et les organismes communautaires.

Participation des collectivités autochtones

Des partenariats novateurs avec les collectivités aideront à renforcer les capacités communautaires. Le SCC a élaboré un continuum de soins pour les services correctionnels destinés aux Autochtones afin de favoriser la participation des collectivités autochtones depuis l'admission jusqu'à la mise en liberté. Le SCC collabore avec les collectivités autochtones pour déterminer la façon de mieux préparer les délinquants à un transfèrement dans les pavillons de ressourcement ou les établissements à sécurité minimale et à leur mise en liberté et il cherchera à recourir à des accords conclus en vertu de l'article 84 pour atteindre ces objectifs.

Stratégie d'évaluation du rendement

La gestion des cas est un service clé lié à la réinsertion sociale des délinquants sans danger pour le public. Le tableau suivant indique les résultats escomptés, les principaux indicateurs de rendement et les méthodes de gestion du rendement.

Service clé	Résultats escomptés	Principaux indicateurs	Stratégie d'évaluation
Gestion des cas	Les peines des délinquants sont gérées en fonction de décisions éclairées, compte tenu des interventions, de la gestion des risques et de la sécurité publique	Préparation des cas au moment opportun, nombre de délinquants qui ont réintégré avec succès la société, nombre de révocations par suite d'une infraction et transfèrements réussis	Les rapports comprendront des données sur les aspects suivants : - le succès des délinquants, deux ans après l'expiration de la peine - le succès des délinquants sexuels, deux ans après l'expiration de la peine - le rendement des délinquants en semi-liberté, en liberté conditionnelle totale, en liberté d'office et après l'expiration du mandat - les révocations pour manquement aux conditions de la libération conditionnelle ou pour avoir commis un nouveau crime - la rapidité d'exécution des plans correctionnels, et les enquêtes communautaires postsentencielles (ECP) - les plaintes et griefs accueillis concernant la préparation des cas - le nombre de transfèrements réussis à des niveaux de sécurité inférieurs - les reports et les ajournements des audiences de libération conditionnelle de jour - les renonciations, les reports et les ajournements des audiences de libération conditionnelle totale - les ententes conclues en vertu des articles 81 et 84 de la LSCMLC - les taux de succès de la libération conditionnelle des délinquants autochtones participant aux ententes conclues aux termes de l'article 84 de la LSCMLC, y compris les révocations pour manquement aux conditions et la récidive Les analyses comprendront des données propres aux délinquants autochtones et aux délinquantes.

SECTION III – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

3.1 Déclaration de la direction

Je soumets, pour dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2005-2006* pour le Service correctionnel du Canada.

Le présent document a été élaboré en conformité avec les principes relatifs à la préparation de rapports et de divulgation de l'information énoncés dans le « *Guide pour la préparation de la Partie III du budget supplémentaire – Rapport sur les plans et les priorités*.

- Il est conforme aux exigences en matière de rapport figurant dans le guide du SCT;
- Il utilise une architecture des activités de programme (AAP) approuvée;
- Il sert de base de reddition de comptes pour les résultats obtenus avec les ressources et les pouvoirs accordés;
- Il présente des données financières fondées sur les chiffres sur les dépenses prévues approuvées par le Parlement.

Nom : _____

Commissaire intérimaire Don Head
Service correctionnel du Canada

3.2 Information sur l'organisation

Le SCC est organisé pour offrir des services correctionnels efficaces d'une manière responsable sur le plan financier. Il y a trois niveaux de gestion : national, régional et local.

- Administration centrale

Offre des services de soutien au commissaire et au Comité de direction et fournit des services à l'ensemble du SCC, notamment : prestation de renseignements aux comités parlementaires, aux organismes centraux et au public; liaison ministérielle; communications, opérations correctionnelles, conseils d'expert en gestion des ressources humaines et des finances ; vérification et examen; évaluation du rendement; politiques et planification; élaboration des programmes; recherche; services juridiques et gestion de l'information.

- Administration régionale

Offre des services de soutien concernant la mise en œuvre des politiques et des programmes nationaux, l'élaboration de politiques, de plans et de programmes régionaux sur l'évaluation du rendement, la gestion des ressources humaines et des finances, les relations fédérales-provinciales, la consultation du public et la prestation de renseignements aux médias, aux élus, aux groupes d'intérêt et au public.

- Établissements/Bureaux de libération conditionnelle – Le SCC gère 54 pénitenciers (sans les annexes et les centres de traitement), 16 bureaux de district et 71 bureaux de libération conditionnelle.

Une description du classement des niveaux de sécurité des établissements (c.-à-d. sécurité maximale, sécurité moyenne, sécurité minimale et niveaux de sécurité multiples) figure à l'annexe B et une liste des établissements, à l'annexe C.

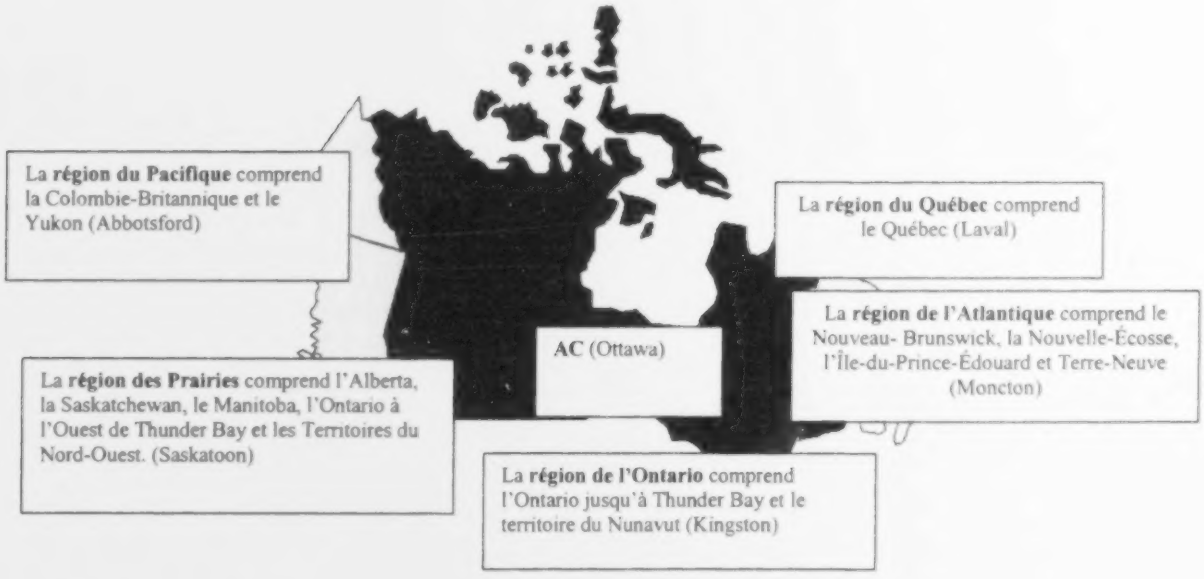
La **région du Pacifique** comprend la Colombie-Britannique et le Yukon (Abbotsford)
La **région du Québec** comprend le Québec (Laval)
La **région de l'Atlantique** comprend le Nouveau- Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve (Moncton)
AC (Ottawa)
La **région des Prairies** comprend l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario à l'Ouest de Thunder Bay et les Territoires du Nord-Ouest. (Saskatoon)
La **région de l'Ontario** comprend l'Ontario jusqu'à Thunder Bay et le territoire du Nunavut (Kingston)

Le ***commissaire*** est l'administrateur général du Service correctionnel du Canada et il est responsable devant la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile. Le Comité de direction, qui est composé de cadres œuvrant aux paliers national et régional, établit la vision et le programme des services correctionnels. Les fonctions précises sont décrites dans le tableau et les sections ci-dessous :

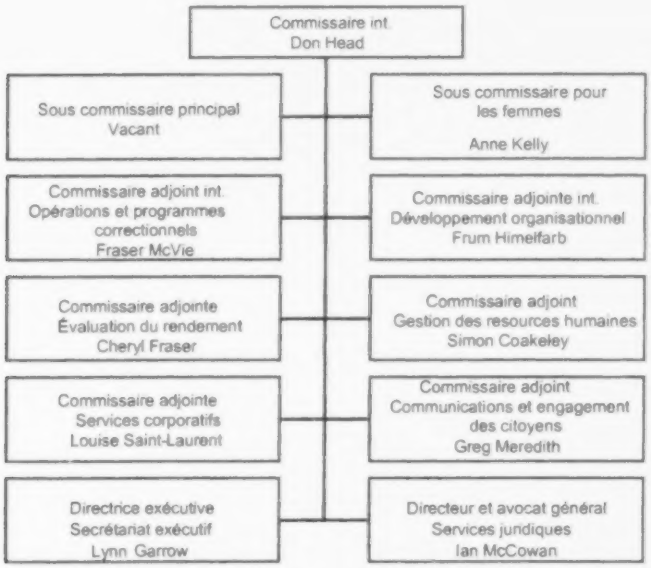

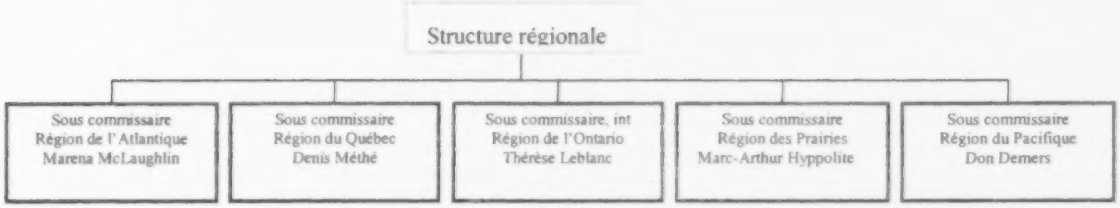

Le ***sous-commissaire principal*** est le sous-ministre adjoint principal. Son rôle consiste principalement à aider le commissaire, à gérer les questions opérationnelles et stratégiques, à assurer la surveillance de l'élaboration des politiques et des programmes à l'intention des délinquants autochtones et à remplacer le commissaire au besoin.

La ***sous-commissaire pour les femmes*** est responsable de l'élaboration efficace des politiques et des programmes, ainsi que de la surveillance des programmes destinés aux délinquantes.

Le ***commissaire adjoint, Opérations et programmes correctionnels*** est responsable de l'intégrité des activités menées dans la collectivité et les établissements, à l'échelle du SCC, et de l'amélioration de la prestation des soins de santé, de la sécurité, de la gestion des cas, de l'élaboration des programmes et de la recherche.

La ***commissaire adjointe, Développement organisationnel*** est chargée de la politique générale et de la planification à l'appui des objectifs stratégiques du gouvernement. Elle doit également assurer l'impartialité et l'équité des pratiques correctionnelles par le biais des mécanismes de recours à la portée des délinquants et de la prestation de services en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

La ***commissaire adjointe, Évaluation du rendement*** est chargée de s'assurer que des mécanismes sont en place pour analyser, surveiller et mesurer le rendement du SCC en ce qui concerne l'atteinte de résultats dans le domaine correctionnel. L'Évaluation du rendement est également chargée des vérifications internes, des évaluations et des programmes d'enquêtes internes.

La ***commissaire adjointe, Services corporatifs*** est responsable de l'informatique, du soutien technologique, des services techniques, ainsi que de la gestion des finances et du matériel, y compris de la Direction générale du contrôleur.

Le ***commissaire adjoint, Gestion des ressources humaines*** coordonne l'élaboration de stratégies de gestion des ressources humaines, la gestion des activités ayant trait à l'administration et aux ressources humaines, ainsi que l'interprétation des politiques, des directives et des lignes directrices.

Le ***commissaire adjoint, Communications et de l'engagement des citoyens*** est chargé de diriger l'élaboration des initiatives du secteur bénévole et des communications et de mettre en application la politique en matière de communications; d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies visant à mieux sensibiliser les médias et le public au mandat, aux politiques et aux programmes du SCC par le biais d'activités de liaison et de consultations menées auprès du public; d'élaborer, de produire, de diffuser et d'évaluer des produits multimédia.

La ***directrice exécutive du Secrétariat exécutif*** est chargée de la liaison ministérielle et des relations parlementaires de manière à aider le commissaire et la ministre à s'acquitter du mandat du SCC ainsi que des relations fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

Le ***directeur des Services juridiques et avocat général*** prodigue des conseils concernant les risques juridiques liés à l'élaboration des politiques, des programmes et des services correctionnels, ainsi que des conseils en vue de régler des litiges.

Les cinq ***sous-commissaires régionaux*** sont chargés de gérer les activités du SCC dans leur région respective, de mettre en œuvre les politiques correctionnelles et de faire preuve de leadership dans la prestation de conseils concernant le système de justice pénale.

3.3. Tableaux financiers

Tableau 1 – Dépenses prévues de l'organisme

(millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Prise en charge et garde	1 022,9	**1 153,3**	1 158,9	1 169,1
Réadaptation et gestion des cas	624,9	**518,4**	515,5	516,9
Budgétaire du Budget principal des dépenses	1 647,8	**1 671,6**	1 674,4	1 686,0
Moins : revenus disponibles	76,5	**74,4**	74,4	74,4
Total du Budget principal des dépenses	1 571,3	**1 597,2**	1 600,0	1 611,6
Rajustements (Dépenses prévues ne figurant pas dans le Budget principal des dépenses)				
- Sites contaminés	0,4			
- Utilisation d'établissements fédéraux au Nouveau-Brunswick pour loger des délinquants sous responsabilité provinciale	0,8			
- Activités à l'appui de la réduction des gaz à effet de serre	0,1			
- Financement de diverses mesures pour l'entretien et le logement de délinquants conformément au Plan national d'immobilisations de logement et d'opérations	4,5			
- Financement de la connectivité du Système de gestion des délinquants (SGD) avec les partenaires du système de justice pénale, indemnisation des coûts d'entretien accrus du SGD et compensation des coûts supplémentaires liés aux pressions financières dans d'autres domaines	15,0			
- Hausse du financement des médicaments sur ordonnance	0,8			
- Gestion de la politique d'information du gouvernement du Canada	0,1			
- Partie de la Stratégie canadienne antidrogue sur le VIH/sida relevant du SCC	0,5	1,0	1,8	2,5
- Organismes d'aide postpénale - logement et repas		3,6	3,6	3,6
- Module de la gestion de l'information sur la santé pour le SGD		10,4	2,3	0,6
Initiative du Nouveau-Brunswick		1,0		
Économies prévues sur les achats-TPSG		-1,6		
Report du crédit de fonctionnement	26.3	6,6		
Rajustement des dépenses prévues	*48,5*	***21.0***	7,7	*6,7*
Dépenses nettes prévues	1 619,8	**1 618,2**	1 607,8	1 618,3
Moins : Revenus non disponibles	17,6	**18,0**	18,3	18,3
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	79,2	**87,9**	88,0	88,3
Coût net pour le Service	1 681,4	**1 688.2**	1 677,5	1 688,3
Équivalents temps pleins	14 613	**14 663**	14 814	14 900

Tableau 2 – Programme par activité

	2005-2006									
	Budgétaire						Non-budgétaire		Rajuste-ments	
Activité de programme	Fonctionne-ment	Immobilisations	Subventions et contributions	Dépenses brutes	Revenus	Revenus nets	Prêts, investisse-ments et avances	Total Pour le Budget principal	Dépenses (prévues) non indiquées dans le Budget principal	Total des dépenses prévues
Prise en charge et garde	1 027,4	124,5	1,4	1 153,3		1 153,3		1 153,3	17,4	1 170,7
Réadaptation et gestion des cas	503,7	13,7	0,9	518,4	74,4	443,9		443,9	3,6	447,5
Total	**1 531,1**	**138,2**	**2,3**	**1 671,7**	**74,4**	**1 597,2**	**0,0**	**1 597,2**	**21,0**	**1 618,2**

Tableau 3 – Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal

Poste voté ou législatif Poste voté ou législatif		Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005
35	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles -- Dépenses de fonctionnement	1 296 362	1 261 054
40	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles -- Dépenses d'immobilisations	138 217	136 712
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	162 659	173 221
(S)	Fonds renouvelable de CORCAN	0	84
Postes non requis			
(S)	Pensions et autres avantages sociaux des employés		201
	Total de l'organisme	1 597 238	1 571 272

Tableau 3 – Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal

Poste voté ou législatif		Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005
35	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles -- Dépenses de fonctionnement	**1 296 362**	1 261 054
40	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles -- Dépenses d'immobilisations	**138 217**	136 712
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	**162 659**	173 221
(S)	Fonds renouvelable de CORCAN	**0**	84
	Postes non requis		
(S)	Pensions et autres avantages sociaux des employés		201
	Total de l'organisme	**1 597 238**	**1 571 272**

Tableau 4 – Coût net pour le Service

(en millions de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues (Total du budget principal des dépenses plus rajustements)	
(Selon le tableau sur les dépenses prévues)	**1 618.2**
Plus :	
Services reçus à titre gracieux	
- Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**14,2**
- Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	**66,3**
- Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	**5,6**
- Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	**1,8**
	87,9
Moins :	
Revenus non disponibles	**18,0**
Coût net pour le Service en 2005-2006	**1 688,1**
Moins :	
Revenus disponibles	74.4
Coût net du programme en 2005-2006	**1 613,7**

Tableau 5 – Sommaire des dépenses d'immobilisations, par activité de programme

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2007-2008
Activité de programme				
Prise en charge et garde	126,6	**124,5**	123,1	123,1
Réadaptation et gestion des cas	10,1	**13,7**	5,1	4,1
Total	136,7	**138,2**	128,2	127,2

Tableau 6 – Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles par activité de programme

Revenus disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions de revenus 2004-2005	Revenus prévus 2005-2006	Revenus prévus 2006-2007	Revenus prévus 2007-2008
Réadaptation et gestion des cas				
Fonds renouvelable de CORCAN	76.5	**74.4**	74.4	74.4
Total des revenus disponibles	**76.5**	**74.4**	**74.4**	**74.4**

Revenus non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions de revenus 2004-2005	Revenus prévus 2005-2006	Revenus prévus 2006-2007	Revenus prévus 2007-2008
Prise en charge et garde				
Contrats pour services psychiatriques	0,8	**0,9**	0,9	0,9
Logement et repas - Détenus	0,9	**0,9**	0,9	0,9
Contrats pour l'entretien des détenus-(accords fédéraux-provinciaux)	3,8	**3,8**	3,8	3,8
Produit des ventes	9,0	**9,1**	9,2	9,2
Recouvrement des dépenses d'exercices précédents	1,2	**1,4**	1,4	1,4
Rajustement des comptes à payer à la fin de l'exercice	0,5	**0,6**	0,7	0,7
Réadaptation et gestion des cas				
Recouvrement des dépenses d'exercices précédents	0,7	**0,6**	0,7	0,7
Rajustement des comptes à payer à la fin de l'exercice	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Autres recettes non fiscales	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Total des revenus non disponibles	17,6	**18,0**	18,3	18,3
Total des revenus disponibles et non disponibles				
Revenus	94,1	**92,4**	92,7	92,7

Tableau 7 – Fonds renouvelable

État des résultats (en millions de dollars)	Prévisions de revenus 2004-2005	Revenus prévus 2005-2006	Revenus prévus 2006-2007	Revenus prévus 2007-2008
Revenus				
- Revenus de CORCAN	76,5	**74,4**	74,4	74,4
- Autres revenus	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Revenus disponibles	76,5	**74,4**	74,4	74,4
Dépenses :				
- Coût des biens vendus	61,4	**55,9**	55,9	55,9
- Dépenses de fonctionnement	15,2	**18,5**	18,5	18,5
Total des revenus	76,6	**74,4**	74,4	74,4
Excédent (déficit)	(0.1)	**0**	0	0

État de l'évolution de la situation financière

(en millions de dollars)	Prévisions de revenus 2004-2005	Revenus prévus 2005-2006	Revenus prévus 2006-2007	Revenus prévus 2007-2008
Activités de fonctionnement :				
Bénéfice (perte) net(te) avant postes extraordinaires	(0,1)	**0**	0	0
Plus: Poste ne requérant pas l'utilisation de fonds				
- Provisions pour prestations de cessation d'emploi	0,3	**0,6**	0,8	0,8
- Amortissement des immobilisations	2,2	**1,2**	1,8	2,0
- Amortissement des frais différés	0,2	**0,0**	0,0	0,0
- Provisions pour créances douteuses	0,3	**0,0**	0,0	0,0
Excédent (besoin)	2,9	**1,8**	2,6	2,8

Tableau 7 (suite) – Fonds renouvelable

Changements dans les autres éléments d'actif et de passif				
- Frais différés	(2,4)	**0,0**	0,0	0,0
- Comptes débiteurs	0,0	**(1,0)**	(0,5)	0,1
- Stocks	0,0	**0,6**	(0,7)	0,5
- Comptes créditeurs	0,0	**2,0**	1,0	(1,0)
- Paiement pour les changements apportés aux provisions concernant les prestations de cessation d'emploi	(0.1)	**0.6**	0.6	0.6
Ressources financières nettes provenant des activités de fonctionnement	0,4	**4,0**	3,0	3,0
Activités d'investissement				
Immobilisations achetées	(0,5)	**(4,0)**	(3,0)	(3,0)
Ressources financières nettes utilisées et changement de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation de fonds au début de l'exercice	(0,1)	**0**	0	0

Utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Autorisation – 1er avril	5,0	**5,0**	5,0	5,0
Rajustement de l'autorisation du fonds renouvelable	0,0	0,0	0,0	0,0
Autorisation - 31 mars	5,0	**5,0**	5,0	5,0
Réduction :				
- Solde au 1er avril	4,9	**4,8**	4,8	4,8
- Excédent prévu (réduction)	(0,1)	0	0	0
- Radiation du solde par le Conseil du Trésor	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Total partiel (réduction)	(0,1)	**0**	0	0
Solde prévu au 31 mars	**4,8**	**4,8**	**4,8**	**4,8**

Tableau 8 – Besoins de ressources par direction ou secteur (Services clés)

	2005-2006		
(en millions de dollars)	Prise en charge et garde	Réadaptation et gestion des cas	Total Dépenses prévues
Sécurité	565,2		565,2
Soins de santé	117,4		117,4
Services en établissement	108,0		108,0
Services de logement	362,7		362,7
Gestion des cas		254,6	254,6
Établissement et exécution des programmes		162,4	162,4
Rémunération des détenus[26]		26,9	26,9
CORCAN (Fonds renouvelable)		0,0	0,0
Total	**1 153,3**	**443,9**	**1 597,2**

[26] Pas inclue dans Section 2 de ce rapport puisqu'il n'y a pas de priorités ou plans correspondants.

Tableau 9 – Renseignements sur les dépenses de projets

Prise en charge et garde (millions de dollars)	Coût total actuel estimatif	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses Prévues 2007-2008	Besoins en dépenses des années futures
A) Nouveaux projets de logement						
Nouveau CRSM d'Archambault et réaménagement	72,0	1,3	**12,0**	13,0	12,0	12,1
Agrandissement du CSR du Pacifique	51,0	4,0				
B) Grands projets de préservation des actifs et d'infrastructure						
Réfection et remplacement à l'établissement de Springhill	30,0	3,1	**7,9**	7,0	3,0	
Réfection et remplacement à l'établissement de Cowansville	49,5	**1,1**	4,7	20,8	14,8	7,7
Réaménagement de l'établissement Millhaven	50,0			1,0	4,0	45,0
Réfection et remplacement à l'établissement Collins Bay	57,0	1,5	**11,2**	11,4	14,0	12,6
Réfection et remplacement au pénitencier de la Saskatchewan	80,0	1,3	**5,2**	5,5	13,1	49,1
Réaménagement de l'établissement Kent	50,0			1,0	2,0	47,0

N. B. : Le niveau de pouvoir délégué du SCC est de 18 millions de dollars selon la décision du CT du 14 décembre 1995; par conséquent, seuls les projets d'immobilisations d'une valeur estimative de 18 millions de dollars ou plus sont mentionnés

Tableau 9 – Renseignements sur les dépenses de projets

Prise en charge et garde (millions de dollars)	Coût total actuel estimatif	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses Prévues 2007-2008	Besoins en dépenses des années futures
A) Nouveaux projets de logement						
Nouveau CRSM d'Archambault et réaménagement	72,0	1,3	**12,0**	13,0	12,0	12,1
Agrandissement du CSR du Pacifique	51,0	4,0				
B) Grands projets de préservation des actifs et d'infrastructure						
Réfection et remplacement à l'établissement de Springhill	30,0	3,1	**7,9**	7,0	3,0	
Réfection et remplacement à l'établissement de Cowansville	49,5	**1,1**	4,7	20,8	14,8	7,7
Réaménagement de l'établissement Millhaven	50,0			1,0	4,0	45,0
Réfection et remplacement à l'établissement Collins Bay	57,0	1,5	**11,2**	11,4	14,0	12,6
Réfection et remplacement au pénitencier de la Saskatchewan	80,0	1,3	**5,2**	5,5	13,1	49,1
Réaménagement de l'établissement Kent	50,0			1,0	2,0	47,0

N. B. : Le niveau de pouvoir délégué du SCC est de 18 millions de dollars selon la décision du CT du 14 décembre 1995; par conséquent, seuls les projets d'immobilisations d'une valeur estimative de 18 millions de dollars ou plus sont mentionnés

Tableau 10 – Initiatives horizontales

Une *initiative horizontale* est une initiative dont les partenaires, qui proviennent de deux organismes ou plus, ont convenu en vertu d'un accord officiel de financement de travailler ensemble à la réalisation d'objectifs communs. Le Service correctionnel du Canada ne dirige pas d'« initiatives horizontales importantes » au sens de la définition du Secrétariat du Conseil du Trésor. Le tableau qui suit indique les principales initiatives horizontales auxquelles participe le SCC, et les ministères ou organismes responsables respectifs :

Initiative horizontale	Ministère ou organisme responsable
Programme canadien des armes à feu	Centre des armes à feu Canada
Partenariat fédéral pour les soins de santé	Anciens Combattants
Le Plan d'action accéléré pour les lieux contaminés fédéraux	Environnement Canada
Stratégie canadienne antidrogue	Santé Canada
L'Initiative fédérale en réponse au VIH/sida au Canada	Agence de santé publique du Canada

Des renseignements détaillés sur ces initiatives horizontales figurent dans la Base de données sur les résultats des initiatives horizontales du Conseil du Trésor à : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp

Des renseignements supplémentaires figurent dans le Rapport sur les plans et les priorités des ministères responsables (voir http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/est-pre/441f.asp)

SECTION IV – PRIORITÉS DE GESTION GÉNÉRALE

Les priorités du SCC en matière de gestion générale pour les trois prochaines années consistent à moderniser les systèmes de gestion des ressources humaines, de l'information et technique et financière.

Raison d'être

Gestion des ressources humaines

Comme la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique et la Loi sur la gestion des finances publiques doivent entrer en vigueur en avril 2005 et la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, en décembre 2005, le SCC travaille sur de nombreux fronts pour respecter les exigences de ces nouvelles lois. Conformément aux valeurs de la fonction publique et à celles de la Loi sur la modernisation de la fonction publique (LMFP), le SCC projette de travailler avec ses agents négociateurs, ses employés et les intervenants de tout le Canada pour élaborer de nouveaux processus, politiques et pratiques. Ces travaux mèneront, entre autres, à l'amélioration de la consultation patronale-syndicale, à la résolution des conflits au niveau le plus bas possible et à l'amélioration de la planification des ressources humaines et des activités, ce qui permettra au SCC de mieux prévoir ses besoins actuels et futurs ainsi que ceux de la fonction publique. Un des défis de taille consistera à communiquer les changements et à permettre aux gens d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer la gestion moderne des ressources humaines.

La mise en œuvre de la LMFP au SCC renforcera les progrès réalisés au cours des dernières années pour attirer et maintenir des effectifs représentatifs et bien informés. Bien que les groupes visés par l'équité en matière d'emploi soient bien représentés, le SCC continuera de s'employer à accroître la représentation de ces groupes à tous les niveaux de l'organisation afin d'éliminer les écarts actuels et de mettre en œuvre des mesures qui aideront le SCC à maintenir en poste les membres de ces groupes dans ses effectifs. Au cours de la prochaine année, le SCC examinera également les possibilités de recourir à la technologie et aux partenariats avec d'autres organismes pour améliorer l'efficience et l'efficacité de ses activités en matière d'acquisition continue du savoir.

Évaluation du rendement

Le SCC simplifie et précise sa structure et il redéfinit les rôles d'un certain nombre de postes clés afin d'améliorer la prestation des services. Il a renouvelé son processus de gestion du rendement pour que les résultats correctionnels fassent l'objet d'une surveillance et de rapports fondés sur le modèle logique de l'architecture des activités de programme (AAP). Il pourra ainsi présenter des renseignements plus uniformes et plus compréhensibles pour appuyer le processus décisionnel de la direction.

Information et technologie

Les Services de gestion de l'information (SGI) du SCC mettront l'accent, au cours des trois prochaines années, sur la modernisation de sa plate-forme et de ses systèmes d'information. Conformément au programme des organismes centraux, le SCC adaptera et transformera ses services internes relatifs aux postes de travail communs de l'entreprise et aux centres de contrôle des données et il rationalisera ses systèmes de planification des ressources de l'entreprise. Le

SCC poursuivra sa stratégie pluriannuelle visant à se conformer entièrement à la Politique sur la gestion de l'information gouvernementale et aux saines pratiques de gestion de l'information, en commençant par la mise en oeuvre d'un Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information (SGDDI) dans toute l'organisation. Le SCC continuera aussi de s'efforcer de se conformer à la nouvelle politique sur la protection des renseignements personnels et la sécurité en mettant en œuvre un réseau sécuritaire et une capacité renforcée de reprise des activités après un sinistre.

Autres informations

Site Internet du Service correctionnel du Canada : http://www.csc-scc.gc.ca

Jennifer Oades
Directrice, Planification stratégique
Développement organisationnel
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P9
Téléphone : (613) 947-1800
Télécopieur : (613) 943-0715
Adresse électronique : Oadesja@csc-scc.gc.ca

Frum Himelfarb
Commissaire adjointe intérimaire
Développement organisationnel
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P9
Téléphone : (613) 996-2180
Télécopieur : (613) 996-5718
Adresse électronique : Himelfarbfe@csc-scc.gc.ca